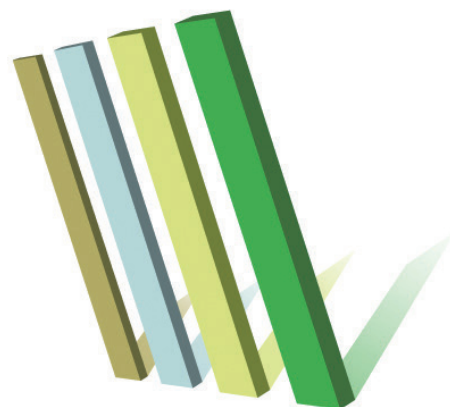


RAPPORT D'ACTIVITÉS

2023



Agglomération
PROVENCE VERTE



01

Fonctionnement Ressources

Les compétences **P.08-09**
Vie de l'Agglomération **P.10-13**
Le Budget **P.14-15**
Ressources Humaines **P.16-17**
Commande Publique et Affaires Juridiques **P.18-19**

02

Des engagements pour une qualité de vie au quotidien

Petite Enfance **P.22-23**
Culture **P.24-26**
Sport **P.27**
Accès à la Santé et aux Soins **P.28-29**
Accès au Droit et Politique de la Ville **P.30-31**
Centre Intercommunal d'Action Sociale **P.32**

03

Un aménagement du territoire équilibré et attractif

Économie et Innovation **P.34-35**
Agriculture **P.36**
Tourisme **P.37**
Transport et Mobilité **P.38-39**
Infrastructures **P.40-41**
Innovation et Numérique **P.42**
Soutien aux communes **P.46**

04

Un territoire de référence en matière environnementale

Transition Écologique **P.48**
Gestion et Valorisation des déchets **P.49**
Protéger la Forêt **P.50-51**
Pluvial et GèMAPI **P.52**
Eau Potable et Assainissement **P.53-55**

Bras * Brignoles * Camps la Source * Carcès * La Celle * Châteauvert * Cotignac * Correns * Entrecasteaux * Forcalqueiret * Garéoult * Mazaugues
Méounes-lès-Montrieux * Montfort-sur-Argens * Nans-les-Pins * Néoules * Ollières * Plan-d'Aups-Sainte-Baume * Pourcieux * Pourrières * Rocbaron
La Roquebrussanne * Rougiers * Saint-Maximin-la-Sainte-Baume * Sainte-Anastasie-sur-Issole * Tourves * Le Val * Vins-sur-Caramy

EDITO

C'est une réalité, l'Agglomération Provence Verte est présente à vos côtés au quotidien, le rapport annuel d'activités en atteste, et permet de mesurer l'importance et la qualité de l'action de publique.

En 2023, l'Agglomération a investi près de 12 millions d'euros sur son budget principal et plus de 20 millions d'euros sur ses budgets consolidés, pour doter le territoire d'équipements structurants, pour accompagner les communes dans leurs investissements.

Pour vous, pour qu'au quotidien vous puissiez bénéficier d'un accueil qualitatif dans les services publics communautaires, pour que vous puissiez être accompagné dans vos démarches, pour les passionnés de culture, pour les sportifs, pour les touristes, pour le monde économique, l'Agglomération s'engage à apporter des réponses concrètes et pragmatiques.

Le projet de territoire de l'Agglomération est ambitieux et audacieux. Il est aussi réaliste, en ce qu'il répond aux enjeux territoriaux tout en impliquant une bonne gestion des frais de fonctionnement de l'intercommunalité. Ce projet est partagé par les maires des communes-membres et l'ensemble des élus communautaires. Toutes les réalisations qui sont présentées dans ce bilan d'activités sont le résultat de l'engagement des élus, de la mobilisation et de la capacité d'adaptation des services communautaires.

C'est aussi en travaillant en parfaite coopération avec les services de l'État, de la Région et du Département ainsi qu'avec les acteurs de la société civile du territoire que l'Agglomération a pu développer de grands projets, notamment dans le domaine de la santé.

En 2023, l'Agglomération s'est aussi attachée à préparer l'avenir et à prévenir les enjeux de la transition écologique : adoption du plan de mobilité simplifié, lancement de schémas directeurs en eau potable, en assainissement collectif, aides à la rénovation de l'habitat, actions de prévention contre les incendies, définition de zones d'accélération des énergies renouvelables, transformation numérique, collecte des déchets ménagers.

Tous ces travaux démontrent la volonté d'inscrire la Provence Verte dans une transition réelle et traduit la volonté de préserver les ressources territoriales.

L'Agglomération Provence Verte porte un nouveau modèle de développement, participant à la qualité de vie au quotidien de ses habitants, soucieux des attentes du monde économique et respectueux de l'environnement.

Ensemble, continuons à inscrire l'Agglomération dans une perspective d'avenir dynamique, au service de ses 28 communes-membres, de ses habitants et de ses entreprises.



Didier BREMOND
Président de l'Agglomération Provence Verte

2023



16 mars 2023
Lancement du guide de la santé mentale



Premier festival de Musique Actuelle
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume



5 juin 2023
Lancement de Karos
nouveau service de Covoiturage



en photos

27 juin 2023
séminaire sur la coordination
des acteurs du parcours de santé
des personnes âgées



23 juin 2023
inauguration de l'antenne
de Saint-Maximin
et de France Services



3 octobre 2023
pose de la 1ère pierre
crèche «La Courte Échelle
Brignoles



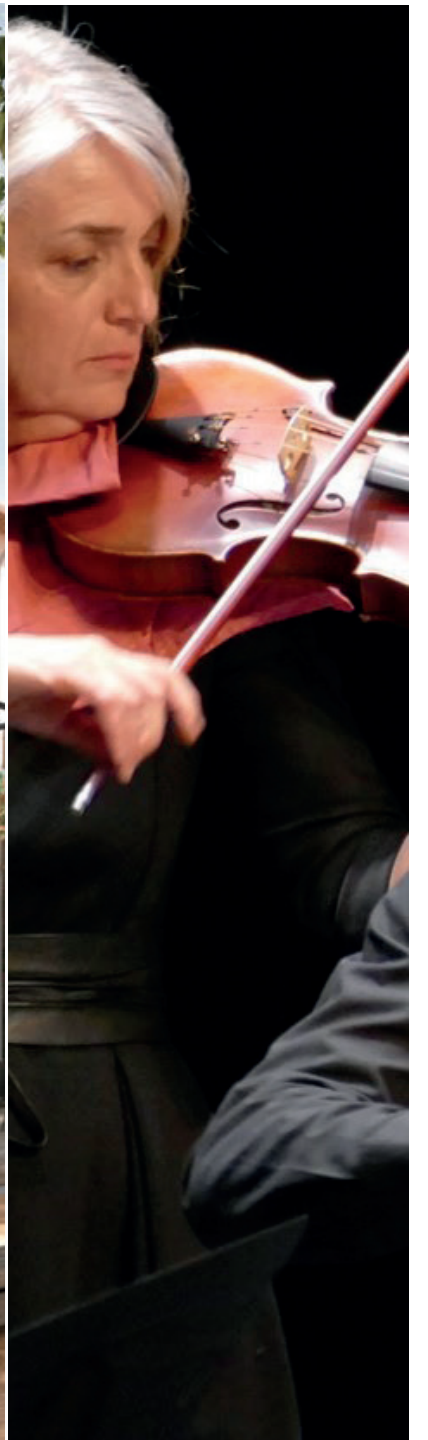
7 novembre 2023
Remise du Prix Territoria Or
pour le Procès Pénal Interactif



14 novembre 2023
Remise du Prix départemental
des Rubans du Patrimoine pour
la réhabilitation des Ursulines en
Conservatoire Intercommunal



7 décembre 2023
Inauguration de
la Maison Sport Santé
Brignoles

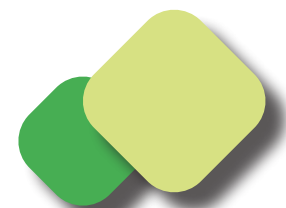




FONCTIONNEMENT RESSOURCES

01

Les compétences de l'Agglomération Provence Verte



Les compétences obligatoires



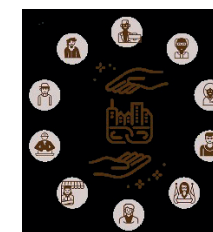
Développement économique



Aménagement de l'espace communautaire



Equilibre social et habitat



Politique de la Ville



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Aire d'accueil des Gens du voyage



Gestion et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés



Eau potable Assainissement collectif et gestion des eaux pluviales urbaines

Les compétences facultatives



Voirie et parc de stationnement d'intérêt communautaire



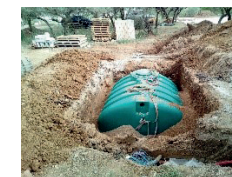
Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie



Construction aménagement entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire



Action sociale d'intérêt communautaire



Assainissement non collectif



Petite Enfance



Aménagement numérique du territoire



Accès au droit



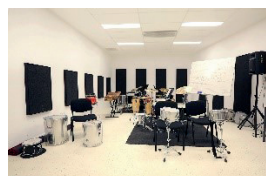
Agriculture



Forêt



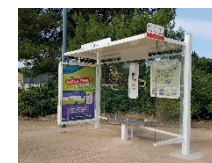
Formation Emploi Insertion



Culture



Sports



Installation et entretien des abribus



France Services

Les conseillers communautaires

Le conseil communautaire est composé de 52 conseillers communautaires issus de ses 28 communes-membres, il est l'organe délibérant de l'Agglomération Provence Verte.



Les membres du Bureau Communautaire

Didier BREMOND
Président
Maire de Brignoles

Gérard FABRE
1er Vice-Président
Maire de Garéoult

Jean-Claude FELIX
3ème Vice-Président
Maire de Rocbaron

Romain DEBRAY
4ème Vice-Président
Maire d'Entrecasteaux

Sébastien BOURLIN
6ème Vice-Président
Maire de Pourrières

Jean-Michel CONSTANS
7ème Vice-Président
Maire de Tourves

Jérémy GIULIANO
8ème Vice-Président
Maire de Le Val

Franck PERO
9ème Vice-Président
Maire de Bras

Jean-Pierre VERAN
10ème Vice-Président
Maire de Cotignac

Jean-Martin GUISIANO
11ème Vice-Président
Maire de Méounes-les-Montrieux

Ollivier ARTUPHEL
12ème Vice-Président
Maire de Nans-les-Pins

Serge LOUDES
13ème Vice-Président
Maire de Chateaufort

Eric AUDIBERT
14ème Vice-Président
Maire de Montfort-sur-Argens

Jacques PAUL
15ème Vice-Président
Maire de la Celle

Jean-Luc BONNET
Maire de Vins-sur-Caramy

Gilbert BRINGANT
Maire de Forcalqueiret

David CLERCX
Maire de Camps la Source

Arnaud FAUQUET-LEMAITRE
Maire d'Ollières
jusqu'au 08 avril 2023

Olivier BARTHELEMY
Maire d'Ollières

Michel GROS
Maire de La Roquebrussanne

Laurent GUEIT
Maire de Mazaugues

Olivier HOFFMANN
Maire de Sainte-Anastasia-sur-Issole
jusqu'au 20 juin 2023

Carine PAILLARD
Maire de Plan-d'Aups-Sainte-Baume

Claude PORZIO
Maire de Pourcieux

Alain RAVANELLO
Maire de Carcès

Nicole RULLAN
Maire de Correns

Patrice TONARELLI
Maire de Rougiers

Alain DECANIS
Maire de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Chantal LASSOUTANIE
1ère Adjointe au Maire de Brignoles

Catherine DELZERS
3ème Adjointe au Maire de Brignoles

Pascal SIMONETTI
2ème Adjoint au Maire de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Le Bureau communautaire

est un organe exécutif. Il délibère sur les sujets délégués par le conseil communautaire et émet un avis sur les autres sujets. Il est composé de 30 membres :

- Le Président
- 13 Vice-Présidents
- 13 Maires des Communes-membres
- 3 Conseillers Communautaires

Les membres du Conseil communautaire

Lydie BERTIN-PATOUX
commune de Nans-les-Pins

Claude BETRANCOURT
commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Nathalie CANO
commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Myriam FIRMIN
commune de Tourves

Jacques FREYNET
commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Annie GIUSTI
commune de Brignoles

Blandine GOMART-JACQUET
commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

André GUIOL
commune de Néoules

Paul KHADIR
commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Bertrand KIEFFER
commune de Brignoles

Christine DORGAL-LANFRANCHI
commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Corinne LANGE-RINAUDO
commune de Le Val

Cécile LAYOLO
commune de Rocbaron

Sophie LE METER
commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Lionel MAZZOCHI
commune de Garéoult

Denis MONDANI
commune de Brignoles

Laurent NEDJAR
commune de Brignoles

Magali PELISSIER
commune de Pourrières

Mouloud BELAIDI
commune de Brignoles

Marie-Laure PONCHON
commune de Garéoult

Nathalie SALOMON
Commune de Brignoles

Philippe VALLOT
commune de Brignoles



Vie de l'Agglomération

L'Agglomération Provence Verte, un territoire de 28 communes, dont la population totale représente 103 124 habitants au 1er janvier 2023.

Les temps forts de l'année 2023

- Retrait de la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés au SIVED-NG par délibération n° CC 2023-025 du 10 février 2023
- Reprise de la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés par la CAPV au 1er janvier 2024 par délibération n° CC 2023-126 du 23 juin 2023
- Prise de la compétence règlement local de la publicité- modification des statuts de la CAPV par délibération CC-2023-132 du 29 septembre 2023
- Chambre Régionale des Comptes PACA- Présentation des actions entreprises suite au rapport d'observations définitives 2022 par délibération n°CC-2023-195 du 15 décembre 2023

Chiffres clés

7 Conseils – 247 délibérations
Présence élus (moyenne) 48/52 soit 92%

12 Bureaux—161 délibérations
Présence élus (moyenne) 24/30 soit 80%

205 Décisions
62 Arrêtés

Composition du Conseil communautaire

Les modifications intervenues en 2023 parmi les élus communautaires:

- Le 10 novembre 2023, installation de Monsieur BARTHELEMY Olivier en qualité de conseiller communautaire, élu maire de la commune d'OLLIERES suite à la démission de Monsieur FAUQUET-LEMAITRE Arnaud.
- Le 15 décembre 2023, installation de Monsieur BELAIDI Mouloud en qualité de conseiller communautaire suite à la démission de Monsieur PIANELLI Serge représentant la commune de Brignoles.

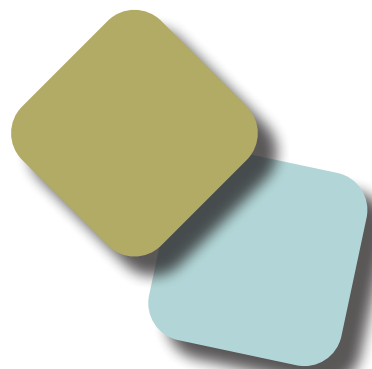
E-@dministration

- Poursuite de la dématérialisation de la gestion des assemblées en 2023, avec la mise en place de la signature électronique du Président et des secrétaires de séance sur les actes (délibérations, arrêtés et décisions).
- Les dossiers des séances des Conseils et Bureaux sont mis à disposition des élus de façon dématérialisée avec l'application Nomad.



Commissions et Délégations

Développement Economique et Aménagement du Territoire	Didier BREMOND	Environnement Climat Air Energie	Jérémy GIULIANO
Affaires Générales	Gérard FABRE	Grand cycle de l'eau	Franck PERO
Sport	Didier BREMOND	Habitat et Gens du Voyage	Jean-Pierre VERAN
Tourisme	Jean-Claude FELIX	Politiques Contractuelles	Jean-Martin GUISIANO
Petite Enfance	Romain DEBRAY	Forêt et Politiques Paysagères	Ollivier ARTUPHEL
Collecte et Tri Sélectif	Didier BREMOND	Culture	Serge LOUDES
Finances	Sébastien BOURLIN	Agriculture	Eric AUDIBERT
Mobilités et Transports	Jean-Michel CONSTANS	GéMAPI	Jacques PAUL
		Politique de la Ville, CIAS, Social	Chantal LASSOUTANIE



Le Budget

Les grands indicateurs financiers du budget principal

Au 31 décembre 2023, la CAPV présente une situation financière équilibrée et saine.

Une section de fonctionnement structurellement à l'équilibre

- Des niveaux d'épargne satisfaisants :
Épargne brute du budget principal : 7,3 M€
Épargne nette du budget principal : 6 M€
- Des charges de personnel limitées : 11,8 M€
- Des charges de gestion maîtrisées : soit 56,2 M€

Une pression fiscale stable

- Une fiscalité en cours d'harmonisation (TH, TF, CFE, TEOM)

Un niveau d'endettement maîtrisé

- Stock de dette du budget principal : 19,3 M€
- Capacité de désendettement : 3 ans
- La dette est saine et est constituée à 77,01 % de taux fixe
- 0 emprunt mobilisé en 2023

Un niveau de solvabilité satisfaisant

- Fonds de roulement en fin d'exercice : 7,9 M€

Des dépenses d'équipement

- 5,5 M€ de réalisé

Chiffres clés

6 126 bons de commandes traités
5 589 factures traitées
32 646 mandats émis
9 214 titres émis
19,96 jours = Délai global de paiement

9 budgets à élaborer

Budgets primitifs – Comptes Administratifs et Décisions modificatives : soit un budget prévisionnel total de 211,6 M€

Budget principal de l'Agglomération : 123,4 M€

Budgets annexes de zones d'activité : 67,2 M€

Budget annexe Transports Publics de Personnes : 9,7 M€

Budget annexe assainissement non collectif : 566 686 €

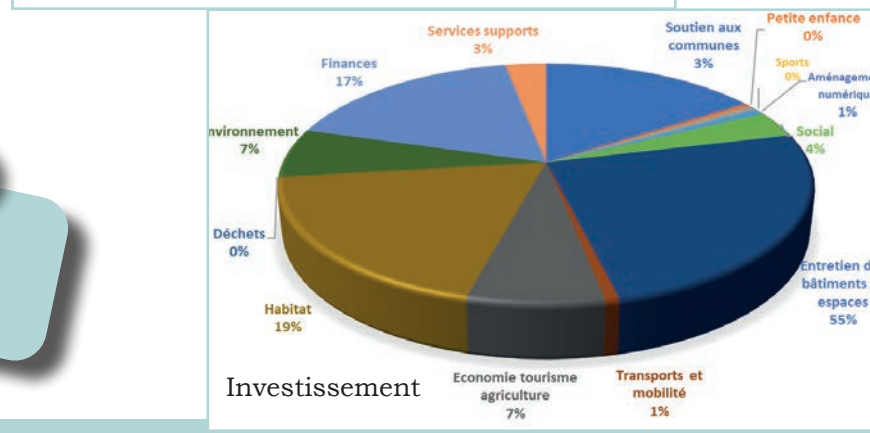
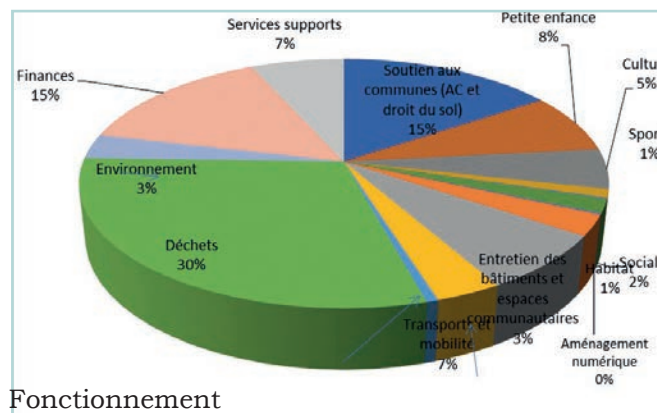
Budget annexe photovoltaïque : 24 432 €

Budget principal CIAS : 163 137 €

Budget annexe Accueil de jour : 384 042 €

Budget eau potable : 4,8 M€

Budget Assainissement collectif : 5,4 M€



LA STRUCTURATION 2023 DU BUDGET PRINCIPAL DE L'AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE



AXE 1

Soutenir la solidarité intergénérationnelle renforcer les services publics de proximité pour un territoire juste et accueillant

24 M€

Soutien aux communes

FDC : 2 M€
DSC : 1,2 M€
AC : 9 M€
Droit du sol : 0,4 M€

Petite enfance

5,4 M€

Aménagement Numérique

0,2 M€

Culture

Musée : 0,8 M€
Culture : 0,4 M€
EA : 2,2 M€
Médiathèques : 0,1 M€

Sports et équipements sportifs

0,7 M€

Social

1,6 M€



AXE 2

Aménager le territoire afin de le rendre attractif créatif et favoriser le développement économique

16 M€

Entretien des voiries des bâtiments et des espaces communautaires

5 M€

Transport Mobilité

5,1 M€

Tourisme SMPPV

1,4 M€

Économie Agriculture

1,8 M€

Habitat

PLH : 0,3 M€
France Services : 40 380 €
Campus : 39 611 €

Acquisitions

2,3 M€



AXE 3

Protéger l'environnement et préserver les ressources naturelles pour garantir une qualité de vie pour tous

23,4 M€

Collecte et valorisation des déchets

20,5 M€

PIDAF

380 785 €

Environnement Paysage Forêt ANC

1,5 M€

Gémapi

1,1 M€



AXE 4

Des services supports au service des politiques publiques

17,1 M€

Finances

12,1 M€

Ressources Humaines

1 M€

Administration Générale

11 M€

Direction Systèmes d'information

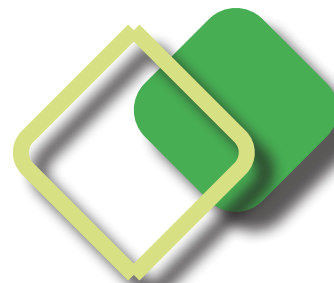
0,9 M€

Commande Publique Affaires Juridiques

1,7 M€

SDISS 4,4 M€

Dette 1,6 M€



Les Ressources Humaines

Sous l'autorité de la Directrice du Pôle Ressources, la Direction des Ressources Humaines met en œuvre la politique RH décidée par l'autorité territoriale. A ce titre elle est garante des intérêts de l'établissement et des règles visant à l'équité de traitement des agents.

La Direction des Ressources Humaines assure le pilotage de la masse salariale et la gestion administrative et statutaire des agents. Elle est chargée du recrutement et du développement des compétences par la mise en œuvre d'actions de formation. Elle veille à l'application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail et anime le dialogue social.

Au quotidien, la Direction accompagne les agents et apporte également son expertise et son appui aux différents services et directions sur les questions RH.

Les effectifs

Effectifs moyens constatés entre janvier et décembre 2023 à l'Agglomération Provence Verte : 281 agents.

77.58 % de titulaires

21.62 % de contractuels de droit public

0.8 % autres

Répartition des effectifs : 73 % de femmes et 27% d'hommes.

Age moyen constaté entre janvier et décembre 2023 : 45 ans.

La masse salariale

Dépenses au chapitre 012 pour l'année 2023 : 11 848 654 €
soit une évolution de 10.27 % par rapport à l'année 2022

2023 : L'année de la transformation de la fonction RH

L'année 2023 a permis de concrétiser de grands projets tels que :

- La dématérialisation de la fonction RH (gestion du temps, frais de déplacement, dématérialisation des bulletins de salaires ...)
- La refonte du régime indemnitaire ;
- La refonte du règlement du temps de travail.

La dématérialisation, un enjeu important dans la modernisation de la gestion des ressources humaines.

La dématérialisation constitue un levier essentiel de modernisation.

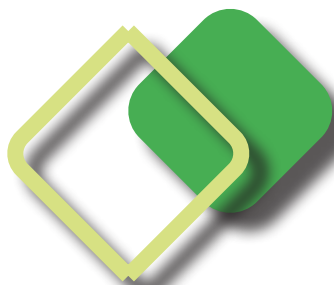
Au 31 décembre 2023, sont entrés en production : le parapheur électronique, le coffre-fort numérique pour envoi des bulletins de salaire, les demandes d'ordre de mission, la gestion des plannings et des absences (congés, heures supplémentaires), les entretiens professionnels (en test à la DRH), les dossiers médicaux. Ces premières mesures ont favorisé la simplification des procédures RH vers laquelle l'Agglomération tend.

La refonte des régimes indemnitaires, pour rendre la collectivité attractive et favoriser l'équité.

En concertation avec les directeurs et les représentants du personnel, la Communauté d'Agglomération a totalement refondu son régime indemnitaire. La délibération n° CC-2023-116 du 30 juin 2023 est entrée en vigueur le 1er juillet 2023 et représente une revalorisation annuelle de 300 000 euros pour l'ensemble des agents.

Audit sur le temps de travail, pour une optimisation de l'action publique

En concertation avec les directeurs et les représentants du personnel, la Communauté d'Agglomération a totalement refondu son règlement du temps de travail. La délibération n° CC-2023- 216 du 15 décembre 2023 est entrée en vigueur le 1er janvier 2024.



Prévention et Relations Sociales

Une accentuation de la prise en charge des agents en matière de sécurité et de bien-être au travail avec la création d'un service Prévention et Relations Sociales au sein de la Direction des Ressources Humaines.

Prévention - Instances Paritaires :

- Installation des nouveaux représentants du personnel suite aux élections professionnelles du 8 décembre 2022 :
 - 30 mai 2023 : Installation du nouveau CST (Comité Social Territorial) et de la nouvelle FSSSCT (Formation Spécialisée en matière de Santé , de Sécurité et des Conditions de Travail) et adoption du règlement intérieur
 - 30 mai 2023 : Désignation du nouveau Secrétaire de la FSSSCT
- Création d'un service Prévention et Relations Sociales au sein de la Direction des Ressources Humaines en septembre 2023

Le **D.U.E.R.P.**(Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) comporte l'inventaire des dangers et le résultat de l'analyse des risques identifiés dans l'EPCI. C'est un outil évolutif qui doit être actualisé annuellement. Il comporte 6 unités de travail, témoignant ainsi de la diversité croissante des missions assumées par la CAPV.

Les 6 Unités de Travail sont les suivantes :

- Administratifs - Hôtel de l'Agglomération
- Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Conservatoire Intercommunal de la Provence Verte
- Musées & Centre d'Art
- Petite Enfance
- Services Techniques et Antenne de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Relations Sociales et Cohésion Interne

La CAPV a participé au Duo Day du 23 novembre 2023, en concertation avec les services du Pôle Emploi de Brignoles :

Cette initiative vise à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap. Une candidate a été accueillie, le temps d'une journée, lui offrant la possibilité de découvrir les missions et les métiers au sein de la CAPV.

Chiffres clés

CST : 4 réunions - 18 dossiers

FSSSCT : 3 réunions - 12 dossiers

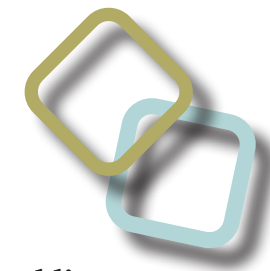
DUERP : visite des nouveaux locaux de l'antenne de Saint-Maximin

22 décembre
2023
cocktail fin
d'année

9 septembre
2023
Apéritif de
rentrée

2 décembre
2023
Noël des
enfants

23 octobre
2023
remise des
médailles



Une année 2023 performante dans un contexte environnemental, social et juridique en transition

Une année 2023 marquée par les tensions du secteur de l'assurance :

Le secteur de l'assurance des collectivités a accusé en 2023 une profonde crise liée aux récentes violences urbaines et à la multiplication des risques liés aux changements climatiques. Au niveau national, les assureurs ont durci leurs conditions contractuelles en augmentant les primes et franchises et en pratiquant des résiliations de contrat sans contre-proposition. L'Agglomération a subi ces conséquences nationales de plein fouet avec la résiliation de ses polices d'assurance Responsabilité Civile et Dommages aux Biens. L'Agglomération a dû relancer un nouveau marché et procéder au placement d'un mandat de recherche auprès d'un courtier. Gageons que l'année 2024 permettra l'arrivée sur le secteur de nouveaux assureurs permettant de répondre aux besoins des collectivités. Une mission ministérielle est menée sur l'assurabilité des collectivités.

La sinistralité globale de l'Agglomération est cependant correcte et de belles réussites ont marqué 2023 :

- La mise en jeu de l'assurance décennale d'un constructeur a permis une indemnisation de 469 286,92€ permettant la reprise de l'ensemble des façades du complexe aquatique Aquavabre tout en améliorant l'efficacité énergétique du bâtiment,
- L'intervention de l'assurance dommage ouvrage a également permis une indemnisation de 92 524 € pour la réfection des sols souples de la crèche La Tour à Brignoles,
- L'Agglomération a perçu 17 000 € en indemnisation des sinistres déclarés au titre de la flotte automobile, de ses biens et de sa responsabilité

La transition écologique de la Commande publique :

Le verdissement du droit de la Commande publique impulse une nouvelle dynamique d'achat public tendant à l'adaptation du territoire aux changements climatiques.

En 2023 et dans le cadre du dispositif Éco-Energie Tertiaire, l'Agglomération a lancé l'audit énergétique de ses bâtiments pour aboutir à un schéma directeur permettant de répondre aux objectifs de transition énergétique et environnementale.

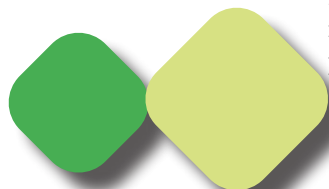
Une étude pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les aires de covoiturage a été menée.

Des critères environnementaux ont cadré l'analyse des marchés de fourniture de bureau et de mobilier avec l'analyse de la performance RSE (prise en compte de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage des ressources, l'absence de substances toxiques, la lutte contre les pollutions, la réduction des emballages et le recyclage des déchets).

Chaque marché de travaux de l'Agglomération comprend à minima une spécification environnementale.

Les travaux pour la construction de la Maison du gardien et de la crèche la Courte Échelle à Brignoles s'inscrivent dans une démarche de Qualité Environnementale du Bâtiment pour permettre des économies d'énergie substantielles, un confort important pour les occupants, mais également pour répondre à une démarche citoyenne, afin de limiter la pollution, les nuisances sonores, et mieux intégrer le bâtiment dans l'environnement existant. Ces marchés requièrent l'emploi de matériaux et produits avec une étiquette d'émission de polluant A+ (huiles de décoffrage, peinture, revêtements de sol, isolation certifiée, bois justifiant d'un label...)

Le travail d'intégration en 2023 de la compétence collecte des ordures ménagères a également permis de mettre en cohérence et de conforter la pertinence des considérations environnementales à développer.



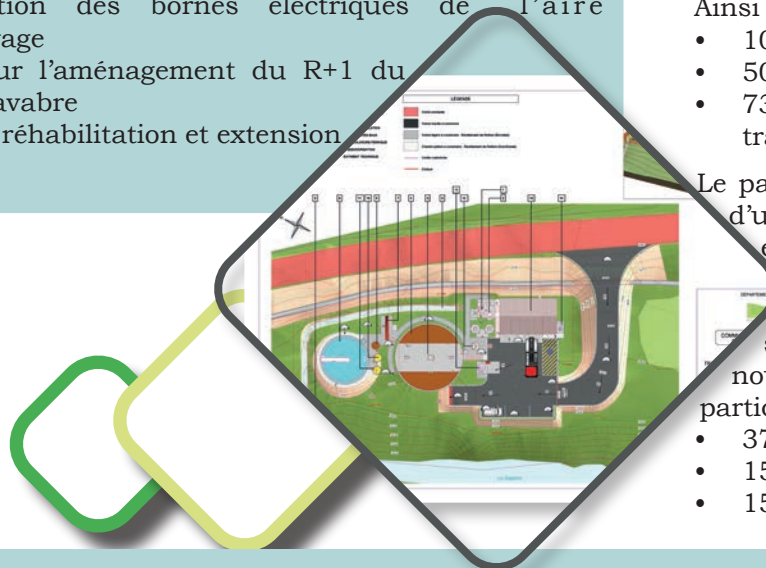
Les principaux marchés/concessions de l'année 2023

L'année 2023 est une année record en nombre de procédures lancées avec notamment 4 procédures de concession de service public :

- La concession pour la gestion de l'eau potable et de l'assainissement sur Méounes-les-Montrieux,
- La délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique Aquavabre,
- La concession de service public pour la gestion de 9 crèches
- La délégation de service public pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Brignoles.

De nombreux marchés ont été attribués :

- Suivi et animation du programme d'intérêt général de l'habitat
- Le schéma directeur d'assainissement de Saint Maximin la Sainte Baume
- L'accord cadre à bons de commande pour l'achat d'instruments de musique
- Le marché en 2 lots relatif à la construction de la station d'épuration de Méounes-les-Montrieux
- L'étude de conservation préventive des collections du musée des Comtes de Provence
- Les travaux de désamiantage et d'investigation de la structure de la Maison des internes
- Le marché en 2 lots de contrôles techniques et sanitaires des bâtiments
- Les travaux de réfection des bornes électriques de l'aire d'accueil des gens du voyage
- La maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du R+1 du complexe aquatique Aquavabre
- Les travaux en 11 lots de réhabilitation et extension de la Maison du Gardien



Chiffres clés

42 marchés lancés en 2023 : 8 appels d'offre ouvert et 34 procédures adaptées.

Suivi de 80 marchés en cours d'exécution.

28 délibérations prises pour la Commande Publique.

16 Commissions : 2 Commissions consultatives de services publics locaux, 4 Commissions de délégation de service public, 10 Commissions d'appel d'offres/marchés adaptés.

Suivi des 10 marchés d'assurance.

44 déclarations de sinistres réalisées.

2 concessions de service public attribuées et 2 concessions lancées.

6 contentieux résolus en 2023.

Une politique de clauses d'insertion exemplaire dans les marchés de l'Agglomération :

Afin de développer l'inclusion sociale et professionnelle tout en favorisant la main d'œuvre locale, l'Agglomération Provence Verte a mis en œuvre une politique d'insertion ambitieuse par le biais de ses marchés publics.

Ainsi depuis 2017, ce sont :

- 10 103 heures d'insertion réalisées
- 50 marchés clausés
- 73 personnes ayant bénéficié d'une mission ou d'un contrat de travail au sein des entreprises titulaires.

Le partenariat avec le Département a abouti en 2018 à la signature d'une convention permettant d'accompagner l'Agglomération et les entreprises titulaires dans la mise en œuvre d'heures d'insertion.

Ces heures d'insertion permettent aux personnes éloignées de l'emploi (chômage de longue durée, jeunes sortis du système scolaire, travailleurs handicapés ou seniors) d'acquérir de nouvelles compétences tout en développant leur expérience. Plus particulièrement en 2023, ce sont :

- 3733 heures d'insertion réalisées
- 15 marchés clausés
- 15 personnes ayant bénéficié d'une mission ou d'un contrat.

Les services de l'Agglomération sur le territoire





**UNE QUALITÉ DE VIE
AU QUOTIDIEN**

02

Petite Enfance

Une dynamique de la politique Petite Enfance reconnue par l'État et la Caisse d'Allocation Familiale (CAF)

Dans le cadre d'un appel à projet innovation en Petite Enfance, une subvention de 340 062 euros a été attribuée pour soutenir l'Agglomération Provence Verte dans ces démarches de 2023 à 2025.

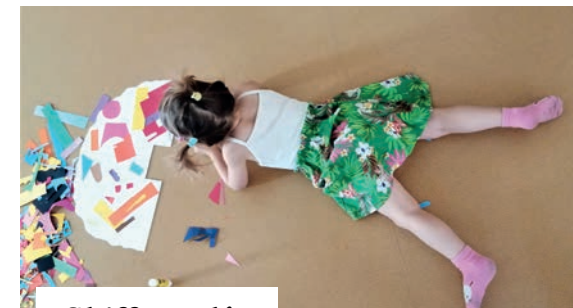
8ème édition de la journée de la petite enfance

Cette 8ème édition s'est déroulée le 3 juin 2023, journée ludique organisée pour les tout-petits. Cette année la programmation d'acrobaties, de contes, de jeux et de découvertes a attiré 1500 visiteurs.



L'Art et la Culture

Des actions innovantes au bénéfice des jeunes enfants et de leur famille avec l'accueil d'artistes en résidence au mois d'août 2023. A la Maison des Petits, une plasticienne et une danseuse de flamenco sont venues partager leur art avec plus de 75 participants. Mais aussi exposition permanente d'œuvres d'art dans la crèche l'Île aux enfants à Tourves, une première sur les crèches du territoire. L'objectif est permettre à tous les enfants même les plus jeunes de bénéficier d'un parcours artistique.



Chiffres clés

28 crèches : 6 en régie, 18 DSP, 3 associatives
663 places accueil collectif
362 assistantes maternelles
1 100 places accueil individuel
4 Relais Petite Enfance dont 3 itinérants
3 Lieux d'Accueil Enfants Parents itinérants
1 Maison des Petits
Budget fonctionnement 2 929 399 €

Petite Enfance

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents « Les Petites Bretelles »

En 2023, la structure a accueilli plus de 190 familles, soit environ 270 enfants et 250 adultes sur 3 communes Brignoles, Tourves et Carcès. La fréquentation du lieu a quasiment doublé depuis 2022.

Développement des actions en faveur de l'insertion professionnelle

L'Agglomération Provence Verte, la CAF du Var et France Travail ont entrepris conjointement une réflexion pour réduire le frein à la formation, favoriser l'insertion professionnelle et la reprise d'activité. La CAPV s'est engagée dans la réservation de places de crèche pour l'insertion professionnelle (AVIP), le dispositif national a été adapté aux spécificités rurales du territoire et à la volonté de l'Agglomération de maintenir un maillage de proximité. Ainsi 20 places AVIP ont été créées en septembre 2023 et réparties sur 10 communes du territoire.

Brignoles	4 places : 2 places à la Courte Échelle et 2 places à Grain d'Aile
Bras	2 places aux Gribouilles
La Celle	1 place au Nistoun (à partir de sept 2024)
Carcès	1 place au Petit Bois
Méounes	1 place à la micro-crèche les Canailloux
Nans les pins	1 place à Leï Esteleto
Plan d'Aups	1 place à Leï Caganis
Pourrières	2 places au Parpaïoun
Rougiers	2 places à Leï Minos
Saint-Maximin	4 places : 1 places aux Alludes, 1 place à Leï Moussi, 1 place à Leï Nistoun, 1 place à Leï Pitchoun
Tourves	2 places à l'Île aux Enfants

Travaux d'amélioration des conditions d'accueil

- Lancement des travaux de construction du nouveau bâtiment « La Courte Échelle » situé à Brignoles qui passera de 24 à 50 places, dont le projet sera de faciliter l'inclusion en crèche pour les enfants atteints de handicap et d'y apporter la qualité d'accueil requise.
- Création d'une salle de pause, pour le personnel, à la crèche de Forcalqueiret pour un montant de 35 868 €.
- Réaménagement des offices de 3 crèches : Néoules, Rocbaron et La Celle pour un montant total de 32 005,29 €.
- Inauguration de l'agrandissement de la crèche Leï Esteleto à Nans les Pins avec une augmentation d'agrément de 5 places.



La Maison des Petits

Depuis son ouverture, en septembre 2022, la structure a accueilli 650 personnes. Fréquentation en constante augmentation. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation, à présent identifié comme un lieu d'information, de partage, et de solidarité dans lequel des liens se tissent entre parents, enfants et professionnels. Il est possible d'être reçu en rendez-vous individuel pour faire part de questionnements sur les enfants, ou sur des difficultés en tant que parents avec des professionnels de la Petite Enfance. Le CIDFF et AVRE proposent des rencontres avec un psychologue pour des conseils aux parents ou des suivis.

La politique culturelle de l'Agglomération Provence Verte contribue à répondre aux enjeux d'inclusion par la reconnaissance des droits culturels et de rayonnement du territoire. Ainsi, l'année 2023 la politique culturelle de l'agglomération s'est particulièrement attachée à donner accès à l'art au plus grand nombre et notamment les jeunes et les familles : d'une part, en déployant des actions culturelles de proximité sur tout le territoire (interventions en milieu scolaire et création du festival le Caméléon par le conservatoire, animations hors-les-murs du Centre d'art, résidences d'artiste « Rouvrir le Monde » dans les lieux d'accueil, programmation de spectacles du réseau des médiathèques), d'autre part en proposant des offres ludiques dans les équipements culturels (visite théâtralisée au Musée des Comtes, escape game et exposition Léo au Musée des Gueules Rouges). Ces démarches ont porté leurs fruits et ont permis de développer sensiblement la fréquentation. En parallèle, l'Agglomération a continué à développer son attractivité culturelle grâce à des travaux d'amélioration des conditions d'accueil au Centre d'art de Châteauevert.

festival le Caméléon par le conservatoire, animations hors-les-murs du Centre d'art, résidences d'artiste « Rouvrir le Monde » dans les lieux d'accueil, programmation de spectacles du réseau des médiathèques), d'autre part en proposant des offres ludiques dans les équipements culturels (visite théâtralisée au Musée des Comtes, escape game et exposition Léo au Musée des Gueules Rouges). Ces démarches ont porté leurs fruits et ont permis de développer sensiblement la fréquentation. En parallèle, l'Agglomération a continué à développer son attractivité culturelle grâce à des travaux d'amélioration des conditions d'accueil au Centre d'art de Châteauevert.

Enseignements artistiques : Le Conservatoire Intercommunal de la Provence Verte, un lieu d'apprentissage, de création, de diffusion, d'échange et d'expérimentation.

2ème édition du festival «Le caméléon» avec une programmation artistique diversifiée

La première édition du festival, en 2022, a été un succès, dépassant les attentes de fréquentation (entre 1000 et 1100 personnes), et recevant des retours positifs sur la qualité des performances. Les échanges enrichissants et les rencontres mémorables ont créé une atmosphère conviviale, soulignant le désir de réitérer l'événement en 2024 avec un accent sur l'excellence, l'interaction et la préservation de cette énergie positive.

La conception du festival a impliqué la mise en avant des ateliers de musiques actuelles, des chœurs ados, des ateliers de piano-voix et de la musique assistée par ordinateur (MAO). Trois espaces scéniques ont été imaginés, incluant la participation de groupes constitués accompagnés par les enseignants. Le désir de collaborer avec des artistes professionnels a enrichi la programmation, favorisant les échanges pédagogiques.

La première soirée a vu la participation du groupe The ENDERS, composé d'enseignants, et de POPCORN, composé d'anciens élèves. Le lendemain, l'OLD SCHOOL FUNKY FAMILY, une fanfare aux accents traditionnels funky, a offert une performance mémorable, suivie du groupe LAG I RUN, concluant le week-end.

Sur les deux autres scènes se sont succédés 9 ateliers musiques actuelles, 2 chœurs ados, les ateliers de piano-voix, la MAO et 3 groupes amateurs encadrés, permettant à près de 75 élèves de se produire dans des conditions idéales. L'année scolaire a également marqué l'accueil de jeunes du Service National Universel (SNU), précieux pour les missions logistiques du festival.

Musicadanse :

2 professeurs (musique et danse) simultanément pour un groupe d'enfants pendant une séance commune. Deux niveaux pour les enfants âgés de 4 et 5 ans. Puis un « musicadanse 3 », tout au long de l'année pour les enfants de CP, des ateliers de découverte (musique et danse) sont mis en place. 13 instruments sont ainsi « visités ». A la mi-juin, les enfants « choisissent » musique et/ou danse, et, le cas échéant, se déterminent pour un instrument. Les rencontres avec les futurs professeurs peuvent ainsi avoir lieu avant l'été.

Classe CHAM :

Le collège Lei Garrus de Saint-Maximin accueille la classe CHAM « classe-orchestre » depuis l'année scolaire 2021-2022. 26 élèves y pratiquent la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, la trompette, le trombone, les percussions et la guitare basse. Ils bénéficient de 4 heures hebdomadaires d'enseignement musical : 1 heure en tutti, 2 heures en « pupitre » et une heure de formation musicale appliquée. Ces heures ont lieu en alternance au collège et au conservatoire.

La fête du Conservatoire :

organisée le 24 juin 2023, la fête s'est clôturée par la création d'un conte musical « Le Foulon de Brignoles » de Nicolas Mazmanian œuvre composée tout spécialement pour le conservatoire d'après un conte médiéval tiré du recueil « La charrette du diable » de Nicolas Aguilon.



Chiffres clés

- 1 382 élèves inscrits au CIPV
- 140 heures d'actions d'Éducation Artistique et Culturelle par semaine
- 140 dates de spectacles en 2023

Interventions Hors les Murs

Tout au long de l'année 2023, le Centre d'Art Contemporain de Chateaufort (CACC) a mis en place des interventions hors les murs.

L'équipe du Centre d'Art a réalisé des ateliers de 2 h (1h pour la petite enfance) dans diverses structures, telles que :

- Petite enfance : La Maison des Petits à Brignoles et la Micro-crèche l'Eau Vive à Sainte-Anastasia-sur-Issole.
- Santé mentale : L'hôpital de jour pour adultes de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, L'hôpital de jour pour adolescent le Phoenix à Brignoles.
- Les Médiathèques : Brignoles, Tourves, Bras.
- Scolaires : École primaire de Montfort-sur-Argens, Le DITEP l'Essor à Chateaufort, le collège de Maupassant à Garéoult.

Petite Enfance	Santé mentale	Médiathèque	Scolaires	Total
12 groupes 155 enfants	21 groupes 118 personnes	6 groupes 56 personnes	11 classes 209 élèves	50 groupes 538 participants

Rouvrir le Monde

En 2023, ce sont 49 semaines de résidence d'artistes qui ont eu lieu dans 14 structures du territoire. Ainsi, 11 artistes ont été accueillis de juillet à novembre 2023 par des structures aussi diverses que les centres de loisirs, les hôpitaux de jour pour adolescents, des maisons de retraite ou encore l'école de la deuxième chance, la maison des petits et des crèches du territoire.

Ainsi, autour du thème de « Quelque chose dans l'air », l'artiste Elodie Moireinc est allée à la rencontre de 4 structures Petite Enfance et a pu toucher 28 adultes et 47 enfants de 11 mois à 7 ans:

- La Maison des petits à Brignoles
- L'Eau vive (micro crèche) à Sainte-Anastasia
- Leis Esteleto (crèche) à Nans-les-Pins
- Les Caganis (crèche) à Plan d'Aups

Réseau des médiathèques

Réparties sur l'ensemble du territoire, les 16 médiathèques qui composent le réseau intercommunal des médiathèques proposent tout au long de l'année des rendez vous de proximité. La navette du réseau assure le transfert des ouvrages et objets d'une médiathèque vers une autre. Ce maillage permet à chaque usager du territoire de bénéficier d'une offre de livres, de musique et bientôt de jeux « à domicile », c'est-à-dire dans la médiathèque la plus proche de son domicile.

Le Conservatoire Intercommunal

Au cœur du dispositif d'aller vers les publics, le Conservatoire Intercommunal de la Provence Verte produit chaque année environ 140 concerts répartis sur l'ensemble du territoire. D'un « tous en scène » d'élèves qui présentent leur travail de l'année aux Itinérantes, véritable rendez vous des enseignants intervenant en tant qu'artistes, chaque semaine, ce sont également 2000 élèves qui bénéficient d'interventions du conservatoire dans les écoles et collèges de la Provence Verte.



Les Musées....

Avec 17 500 visiteurs accueillis sur l'ensemble des deux musées, les propositions événementielles sont en très grande partie à l'origine du succès de fréquentation.

Le Musée des Gueules Rouges

Le Musée des Gueules Rouges (MGR) retrouve une fréquentation qu'il n'avait pas atteinte depuis 7 ans.

Depuis son ouverture en 2012, le musée a accueilli 118 334 visiteurs, dont 11 756 en 2023, soit + 39% de fréquentation par rapport à 2022.

Un succès incontestable de l'Escape Game, de la Nuit des Musées, et de l'exposition LEGO.

Les Journées du Patrimoine avoisinent de nouveau les 1000 visiteurs. La Fête de la Science a battu son record de fréquentation.

Quant à l'événement Baludik, porté par l'Office de Tourisme Provence Verte Verdon, il a permis d'inviter au musée plus de 200 visiteurs qui, jusqu'à présent n'avaient en grande majorité jamais franchi les portes du MGR.

En termes de fréquentation scolaire, ce sont plus de 1 600 élèves qui ont été accueillis.

Éducation Artistique et Culturelle

- 54 classes accueillies pour un total de 1608 scolaires.
- 75% des classes sont situées sur le territoire de la CAPV
- Le projet Petite Enfance mené avec la crèche de Tourves a permis l'accueil de 68 enfants de 2 à 3 ans.
- 7 ALSH ont été accueillis sur 2023, soient 135 enfants.
- Les ateliers individuels des vacances scolaires ont généré 81 entrées d'enfants de 6 à 12 ans.

Le Musée des Comtes de Provence

Le Musée des Comtes de Provence (MCP) établit aussi un record de fréquentation depuis le début de sa gestion par la CAPV en 2016 en ayant accueilli plus de 5 900 visiteurs en 2023.

Éducation Artistique et Culturelle

- 46 classes accueillies pour un total de 1 095 scolaires. 95% des classes sont situées sur la commune de Brignoles
- 22 groupes composés de public empêché ont été accueillis, notamment via le dispositif Micro-Folie, soient 225 personnes
- 9 ALSH ont été accueillis sur 2023, soient 133 enfants.
- les ateliers individuels des vacances scolaires ont généré 75 entrées d'enfants de 6 à 12 ans.

....et le Centre d'Art

Le Centre d'Art a été fermé pour travaux jusqu'à fin juin 2023, il a fait la part belle à l'exposition Traversée de nuit des artistes Luxembourgeois Martine Feipel et Jean Béchameil, et réitéré le festival Bienvenue au jardin.

- 1 exposition
- 1 micro festival
- 10 résidences d'artistes rouvrir le monde, événements publics et partenaires
- 97 jours d'ouverture au public
- 2 751 personnes touchées durant l'année dans et hors les murs
- 20 visiteurs en moyenne par jour d'ouverture (uniquement public individuels, hors groupes)

Éducation Artistique et Culturelle

Dans les murs :

- 444 élèves pour 14 groupes (maternelle → université)
- 67 groupes
- 20 visites et ateliers de pratiques artistique groupes santé mentale
- 18 ateliers pratiques artistique

Hors les murs / le centre d'art en tournée :

- 34 ateliers pratiques artistiques santé mentale
- 26 ateliers pratiques artistiques petite enfance
- 6 ateliers pratiques artistiques réseau des médiathèques



5ème édition du Marathon Var Provence Verte le 06 mai 2023

Une participation record pour cette 5ème édition, 1 570 participants dans quatre catégories :

- marathon en solo,
- semi-marathon,
- run & bike
- marathon-relais par équipe de 5 coureurs

60 départements et 10 nationalités représentés

Un nouveau parcours a été proposé aux coureurs au départ de Châteauvert en passant par les communes de Correns, Montfort-sur-Argens, Carcès, Vins-sur-Caramy et une arrivée à Brignoles

Chiffres clés

Centre aquatique Aquavabre :

138 420 usagers accueillis (+14,9% par rapport à l'année 2022)
Dont 25 690 entrées scolaires des élèves des écoles primaires, collèges et lycée accueillis pour l'apprentissage de la natation et l'acquisition du savoir-nager.

Marathon Var Provence Verte :

1 570 participants dont

Marathon solo : 233 engagés

Semi-marathon : 505 engagés

Run and bike : 166 équipes engagées

Relais à 5 : 100 équipes engagées

Apprentissage de la natation

L'Agglomération Provence Verte poursuit sa contribution pour la lutte contre le risque de noyade, en partenariat avec l'Éducation nationale et le délégataire Vert Marine du Centre Aquatique Aquavabre, en permettant aux élèves des écoles primaires (maternelles et élémentaires) et des établissements de l'enseignement secondaire de bénéficier d'un parcours d'apprentissage de la natation avec des maîtres-nageurs encadrants.

Ainsi, 123 classes de l'enseignement primaire et 34 classes de l'enseignement secondaire ont été accueillies au centre aquatique Aquavabre en 2023.

Maintenance générale du centre aquatique

L'Agglomération veille au confort des usagers en assurant la maintenance générale du centre aquatique et notamment :

- Remplacement de baignoires
- Remplacement de matériels de sécurité pour la lutte contre les incendies
- Entretien des pompes de filtration
- Remplacement de postes informatique
- Réparation de fuites sur les réseaux de circulation des eaux de baignade
- Remplacement de pompes de relevage, de circulation d'eau et d'analyseurs d'eau



Accès à la santé et aux soins

Le Contrat Local de Santé : Une politique d'aménagement et d'attractivité du territoire

Si la compétence santé n'est pas obligatoire, en souhaitant la mettre en œuvre, les élus ont mis en exergue une conscience politique de ses enjeux décliné dans le Contrat local de santé (CLS).

Après 18 mois de mise en œuvre, le bilan du CLS est très positif.

Il a facilité la concertation, la mise en réseau, le dialogue avec les acteurs institutionnels et a permis de renforcer les dynamiques partenariales des acteurs investis dans le champs sanitaire, médico-social, social. 30 actions sont inscrites dans le CLS.

10 actions sont opérationnelles.....

- Le Gynéco Bus du Centre Hospitalier Intercommunal Brignoles, Le-Luc (CHIBLL) qui parcourt les communes et accompagner les femmes isolées ou sorties du parcours de soins vers un suivi gynécologique régulier, gratuit et accessible ;
- La création et l'animation du Conseil Intercommunal de Santé Mentale (CISM) qui facilite le parcours et l'accès aux soins en santé mentale par le biais de la coordination et du partenariat ;
- Le programme « Habiter Mieux, Louer Mieux en Provence Verte » qui constitue une véritable réponse à l'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou au Handicap ;
- La réalisation d'actions d'accompagnement et de soutien à la parentalité en direction des enfants et des parents au sein de la Maison des Petits à Brignoles ;
- La création de la Maison Sport Santé Provence Verte, située au complexe sportif Jean-Jacques Marcel à Brignoles qui permet d'accueillir et d'orienter toutes les personnes quel que soit leur âge, leur état de santé ou de fragilité, à pratiquer ou reprendre une activité physique et sportive adaptée à leur besoin, dans l'objectif de contribuer à l'amélioration de leur santé ;
- La pérennisation du dispositif « Promo-Soins Itinérant » qui permet d'accompagner vers le soin des personnes en situation de précarité.

...14 actions sont engagées dont :

- La construction de la Maison des internes qui permettra d'offrir un meilleur cadre de vie aux étudiants en médecine afin d'attirer et surtout garder sur notre territoire les médecins de demain ;
- Une collaboration étroite et un travail partenarial fort engagés avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Provence Verte, dans le but d'améliorer l'exercice des professionnels de santé dans l'organisation des prises en charge des patients ;
- La structuration du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) de la Provence Verte afin d'accompagner le maintien à domicile des personnes âgées et l'évolution de leur prise en charge.



Accès à la santé et aux soins

Le séminaire sur la coordination des acteurs du parcours de santé des personnes âgées

Les personnes âgées en perte d'autonomie souffrent souvent de fragilité sociale et de multiples problèmes de santé. L'accès au médecin traitant est rendu de plus en plus difficile du fait d'une démographie médicale décroissante.

Le cloisonnement de la prise en charge des seniors est une problématique majeure, tant pour les patients que pour les professionnels.

Afin de rendre lisible les actions des acteurs publics et améliorer la prise en charge, l'Agglomération Provence Verte, l'ARS PACA, le Centre Hospitalier Intercommunal Brignoles, Le-Luc, le Centre Hospitalier Henri Guérin, le Dispositif d'Appui à la Coordination Var Ouest, et la CPTS, ont organisé dans le cadre du Contrat Local de Santé, un « Séminaire sur la coordination des acteurs du parcours de santé des personnes âgées ».

Cette rencontre s'est déroulée le mardi 27 juin au Hall des Expositions à Brignoles. Son objectif était de promouvoir le développement d'une logique de « parcours » de santé allant de la prévention, aux phases aiguës jusqu'à la gestion de cas, afin d'améliorer la coordination interdisciplinaire.

Une centaine d'élus, techniciens, professionnels et bénévoles du sanitaire, du médico-social et du social ont assisté à cet événement innovant.

Des formations et des journées d'information

Afin de renforcer les compétences des professionnels et des élus du territoire dans le repérage et l'accompagnement des personnes atteintes de troubles psychiques

4 sessions de formation professionnelle aux « Premiers Secours en Santé Mentale » ont été dispensées par le Comité Départemental d'Éducation pour la Santé du Var, avec le soutien de l'ARS. 59 participants : élus, techniciens, professionnels et bénévoles associatifs, travaillant ou intervenant auprès des publics « fragiles ».

Par ailleurs pour renforcer les compétences des professionnels et des élus dans le repérage et l'accompagnement des personnes atteintes de troubles psychiques, 2 journées de sensibilisation et d'information ont été organisées avec les professionnels du Centre Hospitalier Henri Guérin sur la santé mentale, auprès de 33 personnes.

Le Conseil Intercommunal de Santé Mentale (CISM) : un dispositif qui facilite le parcours et l'accès aux soins en santé mentale.

C'est la première action du CLS sur l'axe relatif à la santé mentale, Le 16 mars 2023 à Brignoles, plus de 90 partenaires, élus et techniciens ont assisté à la première assemblée plénière.

Cette forte mobilisation démontre l'intérêt des participants pour ce dispositif qui permet d'apporter des réponses concrètes en matière de promotion de la santé mentale et d'accompagnement des personnes souffrants de troubles psychiques par le biais de la coordination et du partenariat avec les services de la psychiatrie publique, les institutionnels, les professionnels associatifs, les usagers et les aidants.

Le guide de la santé mentale

Ce guide est à destination des élus, des professionnels de santé, du social, du médico-social et de l'éducation pour leur permettre de connaître les droits et les informations sur les structures de soins, les organismes et les associations présentes en Provence Verte. Il permet d'apporter une réponse adaptée aux besoins d'une personne en difficultés notamment afin de mieux appréhender les procédures en cas d'urgence



34ème édition des Semaines d'Information sur la Santé Mentale

En octobre 2023, les différents partenaires du CISM ont proposé dix-sept événements (forums, concerts-conférences-débats, ciné-débat, cafés des parents, expositions, portes ouvertes...) sur 6 communes de notre territoire autour de la thématique nationale « À tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit ».

900 personnes de tous âges (collégiens, spectateurs, usagers de la santé mentale et professionnels) sur des questions de santé mentale en lien avec la thématique annuelle ont été sensibilisées.

Accès au droit et Politique de la Ville

Des outils en faveur du maintien et du développement des services à l'échelle des bassins de vie du territoire

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique d'aménagement du territoire et de cohésion sociale, l'Agglomération a souhaité développer des outils en faveur du maintien et du développement des services à l'échelle des bassins de vie de son territoire afin de favoriser l'attractivité de ses communes-membres.

Le Point-Justice intercommunal

Il fonctionne avec 2 antennes, Brignoles et Saint-Maximin qui sont des lieux d'accueil, d'écoute et d'orientation afin de délivrer aux citoyens une information de proximité sur leurs droits et obligations lorsqu'ils sont amenés à rencontrer des difficultés d'ordre juridique dans les actes de la vie quotidienne.

En 2023, 4 659 personnes ont bénéficié d'une première orientation (prise de Rdv sur place ou par téléphone) ce qui représente une augmentation de 15% par rapport à 2022.

Sur Saint-Maximin : 2 131 personnes ont été accueillies (téléphone ou physiquement)

Sur Brignoles : 2 528 personnes auxquelles on peut ajouter le public accueilli par le Service de Contrôle judiciaire et d'Enquête (SCJE) et le Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation (SPIP), environ 400 personnes supplémentaires.

Au total ce sont plus de 5 000 personnes qui ont été reçues.

Les permanences juridiques sont assurées par des associations spécialisées telles que l'Association d'Aide aux Victimes d'Infractions du Var (AAVIV), le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), des professionnels du droit : Avocats, Notaires et Huissiers de justice et des personnes spécialisées dans le recours amiable tels que les Conciliateurs de justice et le Délégué du Défenseur des droits.



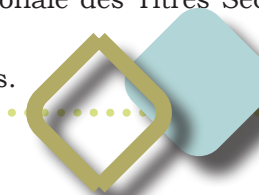
Les espaces «France-services»

Sur les 30 espaces «France services» dédiés au Département du Var, l'Etat a attribué à l'Agglomération Provence Verte 2 structures répartir sur le territoire :

- Un espace «France-services» Principal sur Saint-Maximin avec des permanences dans les communes du bassin Saint-Maximinois, ont accompagné 1 572 usagers.
- Un espace multisites avec les communes de Cotignac et Garéoult afin de couvrir les bassins de Val d'Issole et de Carcès/Cotignac. Ont été accompagné 1285 usagers

La majorité des demandes concernent : La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail CARSAT et L'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

Plus de 50% des usagers ont plus de 62 ans.



Conseil intercommunal de sécurité, de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPD-R)

Cette instance est un lieu d'échange et de partage afin d'accompagner les communes, dans la construction d'un réseau efficace de partenaires et dans la mise œuvre d'outils spécifiques sur des grandes thématiques telles que les violences intrafamiliales, la prévention auprès de jeunes en milieu scolaire.



Accès au droit et Politique de la Ville

Le Procès Pénal Interactif (PPI)

Organisé le 1er juin 2023 au sein des collèges Guy de Maupassant de Garéoult et Pierre Gassendi de Rocbaron a été récompensé par un « Prix Territoria OR »

Le PPI c'est la reconstitution exacte d'un procès pénal pour mineur en présence d'un juge pour enfants, d'un substitut du Procureur est un outil pédagogique et interactif afin de faire prendre conscience aux jeunes de la gravité de ces comportements.

Le scénario est inspiré de faits réels et rédigé par les éducateurs de la PJJ en collaboration avec le juge pour enfants et le Parquet.

Sur la base du volontariat, deux élèves sont choisis pour jouer le rôle de la victime et de l'auteur et les professeurs pour jouer le rôle des parents, lors du procès.

Ils sont accompagnés d'avocats bénévoles.

Sensibiliser pour mieux prévenir les jeunes du harcèlement scolaire a toujours été pour le territoire une priorité forte avant même que les médias se saisissent des drames quotidiens qui sont vécus par un trop grand nombre d'élèves.

L'égalité entre filles et garçons

Sur ce thème des interventions du Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) ont été organisées et financées par la CAPV dans les 8 collèges du territoire.

Exposition «Laïcité»

Une exposition « mobile » sur la laïcité acquise par la CAPV est mise à disposition des communes, des partenaires associatifs et de tous les établissements scolaires de la Provence Verte.

Composée de 19 « Roll up », elle est accompagnée de fiches pédagogiques et a pour ambition d'expliquer que la laïcité est un principe vivant, qui s'adapte à notre société et dont on peut parler sans craintes.

Lieux et dates de l'exposition en 2023

ADAFMI – Brignoles du 16 au 20 octobre

Collège Paul Cézanne – Brignoles du 27 novembre au 1er décembre

Mairie de Tourves – du 4 au 8 décembre

La MIS – Brignoles du 11 au 15 décembre

La Politique de la Ville construite avec la participation des habitants

La programmation de l'appel à projets 2023 a permis de financer 27 actions dont 6 nouvelles réparties sur les trois piliers : cohésion sociale, cadre de vie / renouvellement urbain et emploi / développement économique.

En 2023, l'Agglomération de la Provence Verte a investi plus de 130 000 euros (contrat de ville, programme de réussite éducative et équipe opérationnelle) pour la Politique de la Ville.

Afin d'assurer une coordination des acteurs intervenants dans les 2 Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) de Brignoles, une Commission Habitat, cadre de vie et Sécurité a été créée.

Elle réunit forces de l'ordre, bailleurs sociaux, éducateurs spécialisés et habitants de quartiers afin d'évoquer différentes problématiques et trouver des solutions rapides et pragmatiques.

L'année 2023 marque aussi la fin du Contrat de ville de Brignoles approuvé en 2015.

Sur la base du bilan, et des directives de la circulaire ministérielle du 31 août 2023, les premières étapes de construction de la nouvelle contractualisation : « Quartier 2030 » ont été engagées.

Une concertation citoyenne a été organisée durant l'été au sein des deux QPV de la ville et sur trois lieux différents afin de tenir compte des spécificités de chaque résidence.

Les priorités et les idées des habitants ont été recueillies sur plus d'une dizaine de thématiques (emploi, transition écologique, logement, loisirs, etc...).

La synthèse et l'analyse de tous les éléments recueillis ont été présentées lors du séminaire Politique de la ville organisé le 8 novembre 2023 autour de quatre thèmes identifiés :

GRANDIR : l'enfance et l'éducation

HABITER : la tranquillité publique et le cadre de vie,

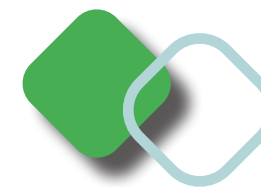
TRAVAILLER : mobilité, emploi et la formation

PRÉSERVER ma santé la santé.

Cette journée de travail a réuni 60 partenaires institutionnels et associatifs, ainsi que le Conseil Citoyen de Brignoles.

Cette dynamique partenariale a pour objectif de définir des orientations pragmatiques et cohérentes avec les besoins identifiés.

Centre Intercommunal d'Action Sociale



Bien vieillir en Provence Verte : L'ambition portée par la Centre Intercommunal d'Action Sociale

La politique sociale intercommunale mise en œuvre par le CIAS se décline au travers de l'exercice de 2 compétences : La gestion de l'Accueil de Jour Alzheimer (ADJ) et le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC).

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

En 2023, la réorganisation du CLIC a permis d'améliorer et d'optimiser le service.

Dès le premier trimestre, les outils attendus par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ont été élaborés et diffusés auprès des usagers :

- Livret d'accueil
- Règlement de fonctionnement
- Charte des droits et libertés des Personnes âgées accueillies.
- Document individuel de Prise en Charge (DIPC).

Le service s'est recentré sur sa mission première : « le maintien à domicile. Une articulation efficiente a été mise en place avec les services du Département et les CCAS afin que les problématiques relevant du droit commun (impayé de loyer, aides financières, FSE...) soient correctement orientées et prises en charge par le bon interlocuteur.

Le service est labellisé de niveau 2 par le Département du Var s'adresse à toute personne de plus de 60 ans dans le cadre du maintien à domicile sur le territoire de la Provence Verte.

L'évaluation externe du service a mis en exergue la qualité de l'accompagnement sur l'ensemble du territoire et a démontré que les choix et stratégies développés portent les résultats attendus.

Chiffres clés

CLIC

Accueils téléphoniques : 1265
322 visites à domicile ont été effectuées

ADJ

63 personnes (+ 46% par rapport à 2022) ont été accueillies sur les 244 jours d'ouverture au lieu de 224 jours. Le taux d'occupation réalisé en 2023 est de 91.76 %



Accueil de Jour Alzheimer

Une nouvelle organisation a été mise en place en 2023 pour augmenter le nombre de jours d'ouverture et l'amplitude de prise en charge en journée.

L'établissement dispose de 10 agréments et a pour mission de :

- Soutenir le maintien à domicile le plus longtemps possible
- Soutenir les aidants en leur offrant du répit
- Soutenir le malade en le faisant participer à des activités permettant de retarder la dépendance
- Rompre avec l'isolement en renouant avec une vie sociale pour le malade et son aidant

Les patients sont accueillis de 9h30 à 16h00 toute l'année sauf pendant la période de Noël au Jour de l'An.

L'évaluation externe réalisée au printemps 2023 a mis en exergue la qualité d'accueil et d'accompagnement en faveur des résidents.

La dynamique d'animation qui favorise l'ouverture de la résidence sur l'extérieur et l'intergénérationnel a été déployée et renforcée toute au long de l'année :

- Organisation de rencontres et d'échanges intergénérationnels avec la crèche Grain d'aile
- Organisation d'un Chantiers citoyens avec 10 jeunes encadrés par les éducateurs de la Ligue Varoise de prévention (LVP)

Ateliers culinaires avec les patients et les élèves du Collège Jean Moulin

Ateliers « sport santé et bien-être » avec l'UFOLEP 83

- Une conférence relative à l'actualité sur la maladie d'Alzheimer avec la présentation de l'atelier mémoire du Centre Hospitalier a été organisée dans l'établissement le 4 octobre 2023.



**UN AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
ATTRACTIF ET CRÉATIF**

03



Inventaire des Zones d'Activités Économiques (ZAE)

En 2023, l'Agglomération Provence Verte (CAPV) a conduit la réalisation de l'inventaire de ses Zones d'Activités Économiques (ZAE). Au-delà de la conformité réglementaire, cet inventaire revêt une importance cruciale dans le cadre de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

L'objectif de cet inventaire est de dresser un état réel de la situation foncière et immobilière des ZAE, facilitant ainsi leur requalification pour répondre aux besoins des entreprises locales. L'ambition est claire : concilier le développement économique avec une gestion responsable du foncier, favorisant une croissance respectueuse de l'environnement.

À la suite de cet inventaire, la CAPV, garante de la création, de l'aménagement, et de la gestion des ZAE, devra intégrer les espaces économiques non rétrocedés après la fusion des communautés de communes. Cette intégration nécessitera une réflexion stratégique approfondie sur le maillage des filières à soutenir, prenant en compte la disponibilité des terrains, afin de pérenniser la politique économique du territoire.



LE CAMPUS CONNECTE

Le Campus Connecté de la Provence Verte se positionne comme un tiers-lieu offrant une opportunité d'accéder à des formations supérieures, qu'elles soient diplômantes ou certifiantes, à distance, dans un environnement propice à la réussite des étudiants.

En sa première année, le Campus a accueilli 4 étudiants, provenant de formations variées telles que le BTS Système Numérique, la Licence 2 LLCER Anglais, la Licence 3 Administration Économique et Sociale, ainsi que le DAEU B. Cette promotion dynamique a affiché un taux de réussite de 50%, sans aucun abandon au cours de l'année.

Afin d'accroître sa visibilité, le Campus Connecté a initié diverses actions, dont 7 journées portes ouvertes, une participation à Studyrama à Toulon, 3 journées portes ouvertes dans les lycées du territoire, une présence à la Foire de Brignoles en 2022 et 2023, ainsi que des rencontres avec des partenaires tels que la Mission Locale, le CIO et France Travail.



Promotion d'une économie durable et innovante

L'Agglomération soutient l'innovation, favorise la création d'entreprises, et renforce la position centrale de la Provence Verte sur le plan économique. Activement engagée dans le développement des petites et moyennes entreprises, considérées comme le pilier essentiel de son tissu économique, elle vise également à promouvoir des secteurs d'excellence tels que la décarbonation, les bâtiments durables et l'économie circulaire.

Cette initiative ambitieuse a pour objectif d'attirer de nouveaux acteurs économiques, stimulant ainsi une croissance bénéfique au territoire et générant des emplois durables et qualifiés. Dans un contexte où les entreprises intègrent de plus en plus les enjeux environnementaux au cœur de leur croissance, répondant aux impératifs de la loi Climat et Résilience, l'Agglomération Provence Verte se positionne comme catalyseur de cette transition. Son aspiration est de créer un écosystème économique dynamique et durable, adapté à l'évolution constante du paysage économique.

Lancement du projet de décarbonation sur le territoire de la Provence Verte grâce aux énergies renouvelables et l'hydrogène :

L'Agglomération a établi avec ses partenaires un protocole d'accord pour développer un projet d'hydrogène renouvelable, concrétisant la volonté de décarboner la mobilité locale et de fournir des solutions écologiques aux acteurs économiques, inscrivant ainsi le territoire dans une démarche de transition écologique.

Économie et Innovation

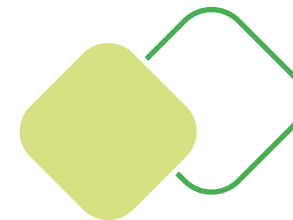
Participation au Salon de l'Immobilier d'Entreprise à Paris (SIMI) :

L'Agglomération Provence Verte a participé du 12 au 14 décembre 2023 au salon de l'Immobilier d'entreprise, en partenariat avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Var, afin de présenter son territoire comme un territoire attractif pour l'implantation d'entreprises.

Mise en place et animation du Stand Agglomération Provence Verte sur la foire de Brignoles :

La participation de l'Agglomération à la Foire de Brignoles a suscité un intérêt particulièrement marqué cette année, s'inscrivant dans une démarche globale de promotion économique et de renforcement des liens communautaires. Pendant neuf jours, le stand a accueilli 45 000 visiteurs, offrant chaque jour des événements et des thématiques mettant en avant les initiatives de l'Agglomération Provence Verte.

En s'impliquant de manière significative dans cet événement local majeur et en se positionnant en tant que partenaire clé avec un financement de 120 000 €, l'Agglomération a créé une plateforme dynamique pour valoriser les atouts de son territoire. Cette initiative vise à assurer le lien et à favoriser le dialogue entre les acteurs économiques, les institutions locales et les habitants.



Lancement du dispositif *Mécénat*

L'Agglomération Provence Verte a initié une nouvelle démarche :
Le mécénat.

Fort de ses potentiels économiques, touristiques et culturels l'Agglomération a souhaité permettre aux différents acteurs, décideurs privés, chefs d'entreprises, investisseurs et amoureux de son territoire de s'associer à des projets, des initiatives et des réalisations présentant un caractère d'intérêt général au service de la Provence Verte et de ses habitants.

Le mécénat offre une possibilité précieuse d'agir autrement, et efficacement.

C'est dans cette optique que l'Agglomération Provence Verte souhaite créer une véritable dynamique public/privé et fédérer toutes les forces vives du territoire afin de renforcer son rayonnement et son attractivité. A l'occasion de la foire de Brignoles 2023, l'Agglomération a ainsi impulsé le dispositif mécénat. Le mécénat et les partenariats sur le territoire de la Provence Verte sont des leviers essentiels pour créer une économie durable, mobiliser les acteurs clés, promouvoir une vision partagée et renforcer l'attractivité.

La Technopole de Nicopolis a accueilli 266 formations et réunions dont 7 dans la salle dédiée à la réalité virtuelle favorisant les interactions et les échanges avec les participants

Déploiement de la Fibre: 51% des abonnés sont passés à la fibre avec 97% de prises commercialisables sur le territoire.

Garantir l'accès à une alimentation locale et durable pour tous

L'Agglomération Provence Verte a organisé une formation « Éducation à l'alimentation et au Goût » à destination du personnel du périscolaire, financée par la DRAAF PACA. Formation sur une journée et demie, les 23 et 24 janvier 2023. 11 participants ont été comptabilisés (communes de Cotignac, Montfort-sur-Argens, Rocbaron, Forcalqueiret, Rougiers, Camps-la-Source et Tourves).

En 2023, la CAPV a aussi signé une convention « Marchés Engagés » avec Ecoscience Provence et lancé le dispositif avec les communes de Cotignac, Le Val, Nans-les-Pins et Rocbaron.

Ce dispositif, contribuant à la souveraineté alimentaire du territoire et en lien avec les enjeux du Projet Alimentaire Territorial, répond aux axes liés à la transformation et à la distribution des produits locaux par la mise en lumière des productions issues du circuit-court, mais aussi au développement de l'alimentation responsable par la réduction, la valorisation et le tri des déchets.



Chiffres clés

Soutien financier aux filières agricoles

- Manifestation Art et Vin 2023 à la Fédération des Vignerons Indépendants PACA Corse : 5 500 €
- 10e « Les Jeunes Agriculteurs font la foire » sur la commune de Cotignac : 1 000 €
- 22e édition de la Fête de la Bio et du Naturel, Maîtres Vignerons bios de Correns : 2 500 €
- Festival de la Terre, Cotignac Cinéma : 2 000 €

Préserver et développer le potentiel agricole de son territoire

En 2023, les animations foncières sur les communes engagées dans l'outil ZAP (Zone Agricole Protégée) afin d'intensifier les effets du dispositif ont été organisées sur les communes de Brignoles, Carcès, Montfort-sur-Argens et la Celle.

L'objectif de l'animation foncière est de renforcer l'effet du dispositif ZAP afin d'inciter les propriétaires de terres en friches à vendre ou mettre à bail leur foncier à destination d'un agriculteur.

Projet Pilote : Installation engagée d'un maraîcher sur la commune de la Roquebrussanne en 2022 : affectation d'un budget supplémentaire de 60 000 € pour les financements des travaux d'aménagement.

Préservation de la Ressource en Eau

L'Agglomération Provence Verte a poursuivi ses actions pour l'amélioration de la qualité de l'eau et de sa gestion quantitative :

- Accompagner les agriculteurs vers des pratiques alternatives et à l'agriculture biologique sur le bassin versant Caramy/Issole et les zones d'actions prioritaires
- Former les agriculteurs aux techniques alternatives et à l'agriculture biologique
- Accompagner les installations et les conversions en agriculture biologique
- Suivre et conseiller les agriculteurs ayant franchi le pas de la conversion bio pour sécuriser le mode de production
- Valoriser les pratiques agricoles vertueuses des producteurs labellisés à l'échelle du Bassin Versant
- Accompagnement technique spécifique vers les pratiques à bas niveau d'intrants sur 200 ha
- Suivi de l'évolution de la qualité des eaux
- Animation de la cellule d'appui aux canaux

Poursuite des travaux de déploiement des infrastructures hydro-agricoles déjà engagés

Les 2 surpresseurs pour l'adduction seront mis en service au printemps 2024 pour le SU de Tombarel (Brignoles) 1100 l/s et à l'automne 2025 : pour le SU de Barthélémy (Tourves) 1500 l/s. Enquêtes et études sur les périmètres de Saint-Maximin, Nans-les-Pins, Rougiers et Tourves ; Comté de Provence ; La Celle, Brignoles, Tourves.

La convention de partenariat avec la Société du Canal de Provence s'élève à 2 700 000 €.



Cyclotourisme en Provence Verte

Avec l'ensemble des acteurs locaux (communes, clubs, OTI), l'Agglomération investit dans le projet du vélotourisme en Provence Verte. Afin de structurer une offre de services connexes favorisant la consommation touristique dans les hébergements et les commerces locaux, un programme de stationnement réservé aux vélos a été inscrit dans le schéma. La première phase a été intégralement réalisée en 2023 avec la pose de 111 arceaux sur 33 sites différents répartis sur le territoire communautaire. Ils permettent un arrêt rapide dans les communes. Ils seront complétés en 2024 par l'installation de consignes sécurisées pour favoriser des arrêts plus longs.

Budget : 34 600 € TTC en investissement



La Provence Verte promeut les métiers d'arts

Le partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat dans le cadre d'un projet LEADER a trouvé sa vitesse de croisière en 2023. En plus de la structuration d'un réseau qui a notamment débouché sur la création d'une association d'artisans d'art locaux, « Mine d'Art en Provence Verte », de nouveaux événements ont été organisés pour promouvoir et rendre visible cette nouvelle offre. Les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) se sont déroulées sur 2 jours, 1er et 2 avril 2023, à l'Abbaye de La Celle en partenariat étroit avec le Département du Var. Dans cet écrin prestigieux, les artisans d'art ont pu exposer et rencontrer le public, près de 1000 personnes. En outre le stand de l'Agglomération à la Foire de Brignoles a été animé en continu par la présence des artisans d'art venus en démonstrations et animer des ateliers tout public. Enfin, les Journées Européennes du Patrimoine en septembre 2023 ont vu la mise en place d'un village d'artisans autour du Musée des Comtes de Provence.

Budget : 30 000 € en fonctionnement

Redécouvrir la Nationale 7

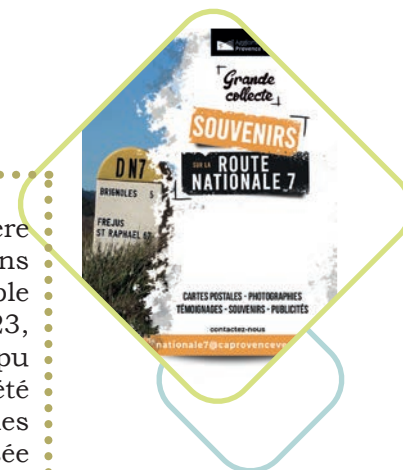
Le projet de valoriser cette route mythique des vacances est inscrit dans le schéma de développement touristique communautaire. En 2023, une étude a été menée en interne pendant 6 mois afin de prospecter et de réfléchir à une nouvelle définition du sujet. La vision locale a bien été différenciée d'une autre plus large qui consistera en la relance d'un véritable réseau national des destinations touristiques traversées par la Nationale 7. Pour ce qui est de la Provence Verte, trois éléments forts sont ressortis de ses travaux qui se sont enrichis de nombreuses rencontres et recherches historiques.

1 Tout d'abord le besoin de montrer les vestiges de cet itinéraire qui ont tendance à disparaître rapidement. Ainsi, un parcours à vélo entre Brignoles et Tourves (et à terme jusqu'à Saint-Maximin) est envisagé sur la route parallèle à la N7 pour présenter, valoriser et décrire les nombreux éléments emblématiques du patrimoine : allée de platanes, anciens garages et hôtels restaurants, stations-services, ...

2 Ensuite, une réflexion est à mener sur les anciennes publicités murales dont une réinterprétation contemporaine est à étudier pour redonner vie à cette forme unique de communication.

3- Enfin, l'événementiel doit accompagner l'ensemble, en s'articulant bien évidemment sur le Bouchon de Tourves (reconstitution des bouchons de la RN7 dans la traversée du village).

Budget : 5 300 € en fonctionnement



Plan de Mobilité simplifié de l'Agglomération

L'Agglomération Provence Verte a adopté en septembre 2023 son Plan de Mobilité Simplifié en référence à l'article L.1214-36-1 du Code des Transports, avec 4 objectifs :

- Structurer l'offre de transport collectif
- Proposer des offres de mobilités complémentaires
- Une approche collectivisée et concertée de la mobilité
- Améliorer les conditions de déplacement à pied et à vélo

L'essentiel des déplacements de la vie quotidienne des habitants de la CAPV (environ 85 %) est aujourd'hui réalisé en voiture individuelle.

La population du territoire génère ainsi un ordre de grandeur de 108 millions de déplacements par an pour la vie quotidienne, soit 92 millions de déplacements en voiture individuelle

Les actions du Plan de Mobilité ont pour ambition de contribuer à l'évolution des pratiques.



Création du comité des partenaires de la mobilité

Conformément à la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités, le Comité des partenaires instance consultative, a été installé en novembre 2023, sous la présidence de Monsieur le Maire de Rougiers. Ce comité est consulté pour avis au moins une fois par an avant toute évolution substantielle de l'offre de mobilité, de la politique tarifaire et aussi sur la qualité des services et l'information des usagers mises en place. Il est composé de 4 collègues :

- les représentants des élus
- les représentants des entreprises
- les représentants d'associations
- les représentants des habitants



Le réseau Mouv'ebus évolue

Le réseau intercommunal de transports a évolué afin de répondre au mieux aux attentes des usagers du territoire. Le réseau est constitué essentiellement de services scolaires, soit 22 lignes qui peuvent être empruntées par des usagers autre que des scolaires sous condition d'avoir un titre de transport valable et de places disponibles. Le réseau est complété par 4 lignes régulières et 4 navettes.

Des courses supplémentaires ont été créées pour répondre aux besoins des collèges et lycées (sorties à 16h00 pour les collèges de Carcès et de Rocbaron). Les lignes et horaires ont été modifiés pour mieux satisfaire les usagers scolaires et non scolaires. Une amélioration des horaires des navettes avec l'augmentation des créneaux horaires pour la ligne 101 (Brignoles - Nicopolis) a été réalisée, entraînant une hausse notable de la fréquentation.

Les équipements

Dans le cadre de son programme d'installation d'abribus, l'Agglomération continue à investir et équiper des points d'arrêt de son réseau de bus Mouv'ebus tout en veillant aux normes d'accessibilité et de sécurité des équipements.

Aménagement de 102 points d'arrêt et de 96 poteaux pour un coût total de 107 794 €.



Transports et Mobilité



Solutions de mobilité douce développées

Lignes de covoiturage

Le covoiturage de courte distance est une alternative à la voiture individuelle, et complète l'offre de transport collectif.

L'Agglomération Provence Verte a souhaité encourager la pratique du covoiturage quotidien.

Lancement en avril 2023 de l'application de covoiturage Karos accessible au départ et à l'arrivée des 28 communes-membres : 826 utilisateurs et 3 607 covoiturages réalisés en 2023.

Aménagement des aires de covoiturage

L'Agglomération poursuit le développement et l'aménagement des aires de covoiturage sur son territoire en programmant la réalisation de 4 aires supplémentaires en 2023 sur les communes de Pourcieux, Saint-Maximin (Aire du Recours), Rocbaron (RD41) et Brignoles (Rond-Point des Combattants volontaires).

L'aire du Recours située sur la commune de Saint Maximin a été finalisée en 2023. Cet aménagement a nécessité des travaux de revêtement routier, le raccordement électrique et la pose de signalisation adaptée.

Budget : 162 740€ TTC

Pour les aires de covoiturage de Pourcieux, Rocbaron et Brignoles, des études photométrique, des études et diagnostic ainsi que des acquisitions foncières ont été réalisés en 2023.

Aide intercommunale pour l'achat d'un vélo

En 2023 l'aide à l'achat d'un vélo neuf avec ou sans assistance électrique a été reconduite. Le vélo doit impérativement avoir été acheté auprès d'un commerçant spécialisé dans la vente de cycles installé sur le territoire de l'Agglomération Provence Verte. Il est proposé 2 types d'aide :

- Pour l'achat d'un vélo classique, le montant de l'aide est fixée à 80 % du prix d'achat TTC dans la limite de 100 euros
- Pour l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (type VTC), le montant de l'aide est fixée à 30 % du prix d'achat TTC dans la limite de 250 €

Chiffres clés

- Budget Transports et Mobilité :
8 954 324 € en fonctionnement
200 269 € en investissement
- 5 719 usagers dont 5 096 scolaires
- 305 courses par jour pendant la période scolaire
- 110 € d'abonnement scolaire
- 50 € de participation intercommunale par abonnement et par élève, soit 7 340 €
- 69 abonnements complémentaires pour les scolaires avec le réseau régional Zou dans le périmètre du ressort territorial
- 50 € de participation intercommunale pour les étudiants de moins de 26 ans pour l'abonnement aux transports scolaire, soit 2 750 €
- 50 dossiers pour l'achat d'un vélo instruits, soit un montant total versé de 11 893 €



Construction d'une crèche inclusive au Quartier de la gare à Brignoles.

Construction d'un nouveau bâtiment en lieu et place du jardin d'enfants « La Courte Échelle », logé actuellement dans des modulaires. La nouvelle structure pourra accueillir jusqu'à 50 enfants, afin de répondre au besoin des familles du territoire.

Fin des travaux prévue en juillet 2024 pour une mise en service à la rentrée en septembre 2024.

Budget - Travaux : 2 900 000 € - Études : 300 000 €

La «maison des internes » à Brignoles

L'enjeu de ce projet est d'améliorer la démographie médicale en ayant d'une part un centre hospitalier intercommunal qui soit attractif pour les professionnels de santé et un renouvellement des installations de médecins généralistes et de spécialistes en commune.

L'année 2023 a été consacrée aux travaux préalables de désamiantage, déplombage et curage du bâtiment existant et au démarrage des études de conception.

Budget - Travaux : 4 000 000 € - Études : 900 000 €

Musée des Comtes de Provence

Le Musée des Comtes de Provence a fermé ses portes le 31 décembre 2023 pour plusieurs années de travaux.

C'est une opération de grande envergure dont l'objectif est de développer l'attractivité de la Provence Verte et de valoriser le patrimoine culturel et architectural.

Préalablement aux travaux du Musée et pendant la durée des travaux, les collections d'œuvres présentes dans le Musée doivent faire l'objet de mesures de conservation et de stockages spécifiques : Le chantier des collections. Le chantier des collections consiste à traiter les collections, à connaître les besoins en restauration et à réaliser les conditionnements.

Un muséographe a été retenu en 2023 afin de formaliser le programme muséographique.

Budget Travaux : 15 600 000 € TTC

Rénovation énergétique des bâtiments

Dans le cadre du décret Éco Energie Tertiaire issue de la loi ELAN, l'objectif vise à diminuer les consommations d'énergie électrique des bâtiments tertiaires sur le territoire de la CAPV, avec comme échéances -40% d'ici 2030, -50% d'ici 2040 et -60% d'ici 2050.

Un état des lieux des bâtiments s'est déroulé sur l'année 2023 permettant ainsi le lancement d'un marché de prestations intellectuelles pour la réalisation d'un audit énergétique sur le premier semestre 2024

Budget de l'audit : 58 500 €

L'objectif est de cet audit est d'établir un plan pluriannuel d'investissement des bâtiments communautaires afin d'optimiser et d'améliorer la performance énergétique et réduire les consommations énergétiques.

Budget travaux estimé à 5 000 000 €

Centre d'Art Contemporain de Châteauvert

Les travaux ont permis la mise aux normes du bâtiment en matière de sécurité, et le réaménagement de l'espace d'exposition afin de l'adapter aux œuvres de grand format.

Les travaux ont été réceptionnés le 16 juin 2023.

Budget : Travaux : 267 000 € - Études : 40 000 €

Aire d'accueil des gens du voyage

Dans le cadre des travaux d'amélioration de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) et de mise aux normes de l'aire d'accueil, la première phase des travaux a été réalisée en 2023, consistant en la pose d'une citerne. Les sanitaires ont été entièrement rénovés de même que les équipements extérieurs.

Budget : Travaux : 360 000 € - Études : 50 000 €



Infrastructures - constructions et réhabilitations

L'Agglomération Provence Verte contribue à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants en assurant au quotidien l'entretien et la gestion du patrimoine communautaire

Voirie

Réfection de 10 066 m² de chemins intercommunaux en tri couche :
Chemin de pré-tuilières (La Celle), Les Pourraques (Brignoles - Camps la Source) et chemin de la Bauxite (Brignoles)

Budget : 197 558 € TTC

Reprise de la Signalisation Horizontale sur les ZAE de Brignoles et de Saint Maximin

Budget : 61 410 € TTC

Création d'un ouvrage de type cadre béton en lieu et place d'une buse annelée pour le franchissement du canal de Cibelle à Brignoles donnant accès à la parcelle cadastrée 23AN301.

Budget : 14 940 € TTC



Bâtiments

Entretien des bâtiments communautaires
Budget : 958 801,45 € TTC

Répartition :

Nettoyage : 40 %

Fluides 22 %

Maintenance corrective : 14 %,

Maintenance préventive : 11 %

Petits travaux d'amélioration : 11 %

Contrôles réglementaires : 2 %

Création d'une salle du personnel dans la crèche de Forcalqueiret

Cet aménagement a pour objectif de répondre à la réglementation en vigueur en terme de condition de travail. La maîtrise d'œuvre est réalisée en interne, les études de conception ont été réalisées sur l'année 2022. Les travaux ont été débutés le 10 juillet 2023 et ont été réceptionnés le 03 août 2023.

Budget : Travaux : 45 300 € - Étude : 6 600 €

Antenne de Saint-Maximin

La CAPV a déménagé l'antenne locale située à Saint-Maximin permettant l'accès aux services publics de proximité destinés aux administrés de la zone ouest.

L'intégration des services dans ces nouveaux locaux en mars 2023 a nécessité des aménagements.

Budget : 100 000.00 € TTC



L'Agglomération Provence Verte, moteur du développement des politiques de l'Habitat sur le territoire.

Le Programme local de l'Habitat de la Provence Verte est une feuille de route cohérente, réaliste et ambitieuse définie et portée unanimement par les maires afin d'assurer une offre adaptée en logements pour les ménages présents dans le territoire et ceux désireux de s'y installer et accompagner ainsi le développement de l'agglomération.

Développer une offre de logements abordables pour les actifs

Un soutien financier est apporté aux communes et aux bailleurs sociaux pour permettre d'atteindre l'équilibre nécessaire à la concrétisation des projets en faveur de la production de logements conventionnés tout particulièrement dans les centres anciens.

Pose de la première pierre le 29 octobre 2023 à Tourves d'une opération de réhabilitation d'un immeuble dégradé en cœur de village. Cette opération portée par UNICIL va permettre la création de 13 logements conventionnés. Cette opération exemplaire apporte plusieurs réponses : lutte contre la vacance, économie du foncier, attractivité.

Subvention CAPV : 90 000 €



L'Aire d'accueil des gens du voyage



La gestion de l'Aire d'accueil des gens du voyage est une réponse aux besoins des publics spécifiques.

La Délégation de Service Public avec la société GDV s'est achevée le 31 décembre 2023.

A l'issue d'un an de procédure de consultation afin de renouveler le marché de DSP, un nouveau délégataire a été retenu : la société Saint-Nabor Services.



Conférence Intercommunale du Logement





Habitat

Réhabiliter le parc de logement privé grâce au Programme d'intérêt général « Habiter Mieux et louer Mieux en Provence Verte »

La mauvaise isolation des bâtiments, la hausse des prix de l'énergie, les fragilités financières de beaucoup de propriétaires engendrent de trop nombreuses situations de « précarité énergétique ».

20 000 logements en Provence Verte ont été identifiés comme énergivores et auraient besoin d'une rénovation.

À cela s'ajoutent les logements qui nécessitent des travaux d'adaptation pour permettre à leur propriétaire de rester à leur domicile.

Le dispositif «Habiter Mieux et Louer Mieux en Provence Verte» est une action concrète et efficace développée au bénéfice des propriétaires de toutes les communes du territoire, de la plus petite à la plus grande. En 3 ans, 500 propriétaires ont été accompagnés techniquement et financièrement. Le coût global des travaux s'élève à 3 200 000 €, et ce sont 2 700 000 € de subventions qui ont été mobilisés par tous les partenaires l'ANAH, le Département et l'Agglomération.

Poursuite du soutien aux « Plan Façade » communaux pour une redynamisation des centres anciens, 42 dossiers ont été financés.

Alors que la crise du logement neuf s'installe, les aides à la rénovation représentent aussi un potentiel économique important pour les entreprises du BTP du territoire.



Accompagner la politique du logement à travers la Conférence Intercommunale du Logement (CIL)



Partenaires associatifs, bailleurs, élus, services de l'État se sont rencontrés et ont échangé lors de nombreux ateliers de travail pour permettre à la CIL d'adopter Le Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information aux Demandeurs de Logement Social (PPGDID) et la Convention Intercommunale d'Attribution de logements sociaux (CIA), le 20 Juin 2023.

Si l'Agglomération est l'échelon de référence des politiques locales en faveur du logement social, elle a la volonté de construire, avec les communes et l'ensemble des acteurs concernés, des dispositifs pragmatiques qui répondent aux attentes et aux besoins des communes et de leurs administrés. Le travail de dialogue, de partenariat afin de construire une politique des attributions permettra de garantir un développement équilibré et harmonieux du parc de logement social dans le respect de la mixité sociale.

Il a été posé les fondations d'un service d'information et d'accueil des demandeurs qui réponde aux attentes des communes et de leur administrés. Face à la pression de la demande et la complexité des processus d'attribution, l'accompagnement et l'information des demandeurs sont essentiels

L'Agglomération est très attachée à créer un service de proximité au service des communes afin de répondre aux questions suivantes :

- Comment mieux informer, orienter et accompagner les demandeurs
- Comment simplifier les démarches pour les demandeurs
- Comment organiser les complémentarités entre accompagnement de proximité et service numérique

La Direction Innovation et numérique

La Direction Innovation et Numérique est composée d'un Directeur, deux techniciens et une assistante administrative et financière.

La Direction gère 270 postes informatiques, 17 sites distants dont 10 sites interconnectés avec le siège de l'Agglomération Provence Verte, 20 serveurs et 17 pare-feux.

En 2023, 10 photocopieurs ont été renouvelés.

Les PC sont renouvelés tous les 5 ans. Les PC portables sont généralisés dans le cadre de la mise en place du télétravail.

Maintenance du parc informatique

La Direction Innovation et Numérique a pour mission de fournir aux utilisateurs les moyens techniques leur permettant de travailler, tout en assurant la sécurité et la disponibilité des données.

Dans le cadre de la maintenance du parc informatique de l'Agglomération Provence Verte, le nombre de demandes traité est de 820 sur l'année 2023, soit une moyenne mensuelle de 68 demandes par mois.

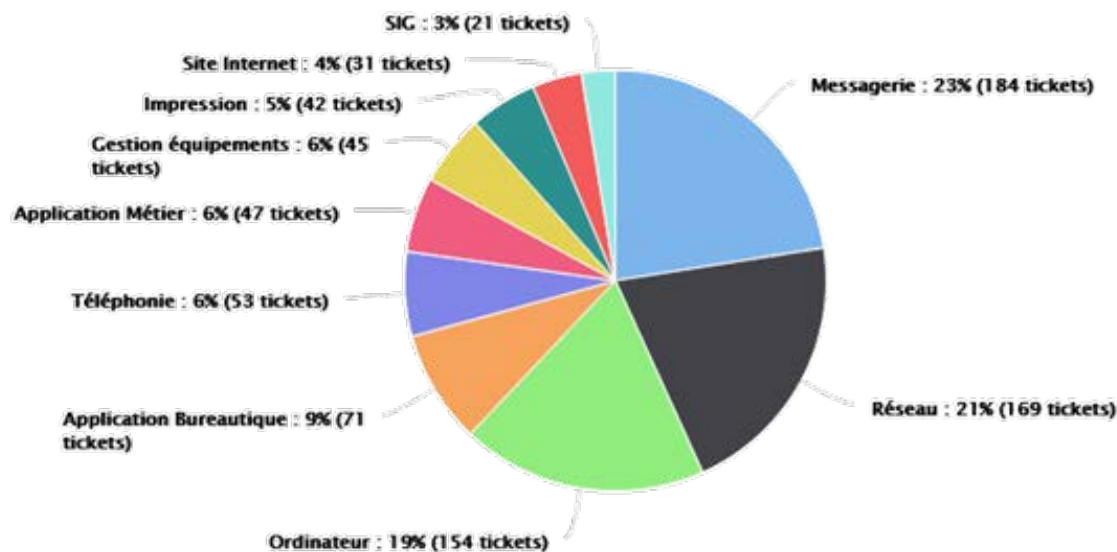
35% des demandes d'intervention concernent un incident informatique

Dématérialisation

En 2023, finalisation des applicatifs métiers pour la gestion des assemblées et la gestion du courrier.

Mise en œuvre de la signature électronique des actes (délibérations, arrêtés et décisions) et des courriers.

Répartition du nombre de tickets par catégories



Innovation et Numérique

Système d'Information Géographique - SIG

le service SIG intercommunal de l'Agglomération Provence Verte a pour mission :

- L'amélioration et la mise à jour des informations d'urbanisme (Mise à jour PLU, PPRI, servitudes, SCP...)
- La configuration des bases de données cartographiques et superposition des plans (réseaux, cours d'eau, chemins...)
- La création des comptes utilisateurs

le SIG intercommunal accompagne les directions et services en interne par la cartographie de tout type de données :

- Direction Grand Cycle de l'Eau
- Direction Infrastructures et Patrimoine
- Direction Aménagement du Territoire
- Service Développement Economique
- Service Public d'Assainissement non collectif
- Service Tourisme
- Service Forêt



L'assistance aux communes

En 2023, six communes et la Régie des eaux de la Provence Verte (REPV) étaient sous convention avec l'Agglomération de la Provence Verte afin de bénéficier de l'expertise de la Direction du Numérique :

- Camps la Source
- Carcès
- La Celle
- Correns
- Cotignac
- Plan d'Aups-Sainte-Baume
- REPV

La Direction du Numérique a mis en place un serveur de mails mutualisé pour les communes. En 2023 deux communes ont choisi de l'utiliser : Camps la Source et Cotignac.



Soutien aux communes

La Direction Droit des sols

Un nombre constant de dossiers mais de plus en plus complexes

L'activité du service Droit des sols a été stable par rapport à l'année précédente et ce pour la première année depuis sa création (2015). Le nombre de communes conventionnées n'a pas varié et le nombre de dossiers instruits a peu évolué.

Le service Droit des sols a instruit 2364 autorisations d'urbanisme en 2023 soit 7% de plus qu'en 2022 et 1260 certificats d'urbanisme pour le compte des 19 communes sous convention.

En outre, il a été constaté une augmentation significative du nombre de dossiers complexes. Complexité liée :

- À l'objet des demandes : Exploitations agricoles ou forestières, établissements recevant du public, Installations Classées pour la protection de l'environnement
- Et à l'appréciation des risques : incendie et inondation.

Cela a permis au service Droit des sols d'acquérir les connaissances et les compétences rendues obligatoires à l'exercice de ses missions qui nécessitent de plus en plus d'expertise et d'ingénierie.

Un chargé de mission planification et aménagement du territoire est venu renforcer le service en fin d'année pour permettre d'offrir une vision plus large et plus transverse des sujets d'urbanisme à l'Agglomération et aux communes pour penser l'aménagement de leurs territoires.



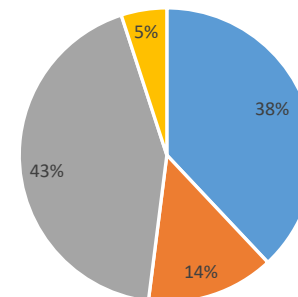
Les fonds de concours communautaires

L'Agglomération Provence Verte accompagne ses communes-membres par l'attribution de fonds de concours. Les fonds de concours ont pour objet de soutenir les projets d'investissement des communes pour un aménagement équilibré du territoire.

En 2023, l'Agglomération Provence Verte a instruit 34 dossiers de demande de fonds de concours représentant une aide financière de : 2 279 468,14 €.

- 12 dossiers pour la valorisation du patrimoine communal
- 4 dossiers pour des équipements sportifs, culturel et de loisirs
- 13 dossiers pour les espaces publics
- 5 dossiers pour des aménagements dans les équipements publics

répartition des aides en pourcentage par catégorie



- valorisation architecturale
- Equipement sportif culturel et de loisirs
- Espaces Publics
- Travaux d'aménagement

Plus de
SE POSE DES QU
SUR SON AVENIR...

UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

Préserwons
S RESSOURCES EN EAU !

04

ES INFORMATIONS ET CC
VENCEVERTE.FR

Transition Ecologique



Plan Climat Air Energie Territorial - PCAET

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) a été approuvé en février 2023. C'est un outil de planification, stratégique et opérationnel qui s'applique à tous les secteurs d'activité pour répondre aux défis du changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air.

La Communauté d'Agglomération Provence verte (CAPV) porteuse de nombreuses compétences et missions sur le territoire est un des principaux acteurs à l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique : plan de mobilité, aires de covoiturage, verdissement de la flotte de véhicules, gestion forestière, zones agricoles protégées, maisons France Service, amélioration de l'habitat...sont autant d'actions mises en œuvre en 2023 qui vont se poursuivre et s'étoffer durant les 6 années à venir

Éco Énergie Tertiaire (EET)

L'Eco Energie Tertiaire est une obligation réglementaire qui engage tous les acteurs du tertiaire dont l'Agglomération Provence Verte avec 12 bâtiments assujettis, vers la sobriété énergétique.

Issue du décret tertiaire (article 175 de la loi Elan), elle impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique. La réglementation est progressive puisque l'EET impose des réductions de consommations d'énergie finales de l'ensemble du parc tertiaire d'au moins -40% en 2023, -50% en 2040 et -60% en 2050 par rapport à une année de référence définie entre 2010 et 2020.

Un état des lieux de chaque bâtiment assujetti a été réalisé en interne afin de créer un livret, par bâtiment, qui permettra au bureau d'audit d'avoir un minimum d'information avant sa visite technique.

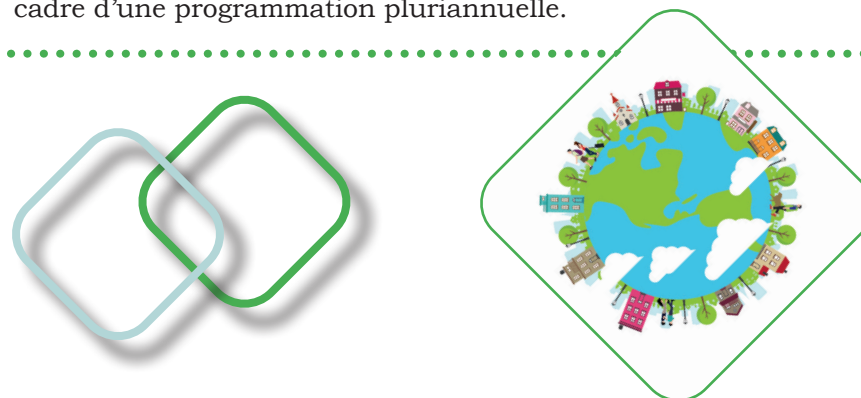
La CAPV a répondu à la candidature de l'Appel à Projet ACTEE+ Chêne en juillet 2023 avec comme coordinateur le Territoire d'Énergie VAR, qui permet de subventionner à hauteur de 50% les audits énergétiques, avec un bonus de 30% pour les crèches. En septembre le groupement est Lauréat de cet appel à projet.

Un marché pour la réalisation des audits énergétiques suivi d'un schéma directeur est lancé fin 2023.

Le coût du marché s'élève à 47 450 € HT soit 56 940 € TTC.

La prestation débutera début avril 2024.

Lorsque les audits et le schéma directeur seront livrés, des travaux seront planifiés permettant d'atteindre les objectifs de l'EET dans le cadre d'une programmation pluriannuelle.



Gestion et valorisation des déchets

La gestion et la valorisation des déchets ménagers et assimilés est une des compétences obligatoires des Communautés d'Agglomération. L'Agglomération Provence Verte a délégué la collecte et le traitement au SIVED-NG (Syndicat Intercommunal de Valorisation et d'Élimination des Déchets - Nouvelle Génération.

Par délibération n°CC-2023-126 du 30 juin 2023, l'Agglomération Provence Verte a fait le choix de reprendre la compétence collecte des déchets à compter du 1er janvier 2024.

La CAPV continuera de déléguer au SIVED-NG le traitement des déchets.

Tonnages collectés

- Ordures ménagères : 26 197 t / 253 kg/habitant
- Emballages : 4 588 t / 44 kg/habitant
- Verre : 3 064 t / 30 kg/habitant
- Papiers : 868 t / 8 kg/habitant
- Cartons (en colonnes hors déchèteries) : 716 t
- Encombrants : 8 667 t
- Déchets verts : 6 110 t
- Biodéchets (cantines scolaires de Brignoles) : 25 t

Valorisation des biodéchets

- 1 020 composteurs individuels distribués (10 915 depuis 2003)
- 5 nouveaux composteurs collectifs installés (44 en place dans les communes au total)
- 43 composteurs pédagogiques installés dans les écoles
- 78 foyers subventionnés pour l'achat de broyeurs à végétaux (530 depuis 2017)

Développement du réemploi

- Environ 700 tonnes d'objets collectées par la Ressourcerie pour être réemployés et recyclés
- 170 points de collecte de bouteilles en verre développés par La Consigne de Provence en Région, dont 8 en Provence Verte

Promotion de la consommation durable

- 58 commerces labellisés Commerces Engagés sur le territoire
- 25 restaurants labellisés Restaurants Engagés sur le territoire
- 33 producteurs labellisés Producteurs Engagés sur le territoire

Sensibilisation du public

- 600 interventions scolaires effectuées dans les écoles (primaires, collèges, lycées)
- 48 800 Flash Tri distribués dans les boîtes aux lettres
- Près de 5 000 personnes vues et sensibilisées sur le tri des déchets

Opérations spécifiques

- 2 tonnes de déchets ramassées lors de la journée mondiale «Word Clean Up Day» et 1000 participants
- 495 kg de jouets collectés à l'occasion de l'opération «Laisse parler ton cœur»
- 36 tonnes de sapins collectées et valorisées en broyat après les fêtes de fin d'année.



Protéger la Forêt

L'Agglomération Provence Verte est recouverte à 72 % d'espaces forestiers façonnant et caractérisant les paysages de ce territoire. Face aux enjeux actuels et notamment celui du changement climatique constaté au fur et à mesure des années, il est important de mener une politique dynamique dans la prévention des feux de forêts.

Le risque incendie est un danger déjà omniprésent dans le passé mais qui devient de plus en plus préoccupant sur les territoires en raison des épisodes de sécheresse qui se sont succédé ces dernières années

Une gestion raisonnée pour une meilleure protection

Afin de participer à la diminution de la masse combustible présente sur le territoire et dynamiser la sylviculture, l'Agglomération Provence Verte travaille en collaboration avec le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF). L'objectif des actions menées est de relancer une réelle gestion forestière en Provence Verte. Cette activité et cette pratique ont considérablement diminué au fur et à mesure des années notamment à cause d'un morcellement de la propriété forestière important (65 % des surfaces forestières sur le territoire font moins d'un hectare), d'héritages et/ou successions régulières de biens forestiers, entraînant dans certains cas la perte de l'information de l'identité du propriétaire.

Ainsi, le travail coopératif mené avec le CNPF vise d'une part à diagnostiquer les zones d'enjeux prioritaires où une intervention sylvicole serait importante à mener, et d'autre part à contacter et regrouper les divers propriétaires forestiers concernés afin de mener à bien une intervention sylvicole groupée pour une gestion homogène de l'espace forestier optimisant ainsi la valorisation des bois récoltés (volume plus intéressant que si le propriétaire forestier était intervenu seul).

Au cours de l'année 2023, un regroupement de propriétaires forestiers a été réalisé sur la commune d'Entrecasteaux ce qui a permis de regrouper une vingtaine d'hectares de forêt. L'intervention sylvicole est prévue en ce début d'année 2024. Sur les communes de Forcalqueiret et Sainte-Anastasie sur-Issole, une zone forestière a été repérée où il faudrait réaliser une intervention sylvicole. Le projet de regroupement de propriétaires forestiers sur cette zone pourrait se faire au cours de l'année 2024.

Des paysages remarquables à pérenniser pour les générations d'aujourd'hui et de demain

De nombreux sites naturels composent le panel des paysages de la Provence Verte. Divers risques peuvent peser sur ces espaces tels que la sur fréquentation, l'incivilité ou encore des phénomènes d'érosion.

Le site des sources de l'Huveaune, fait partie d'un des exemples d'espaces naturels qui subissent des problèmes de fréquentation c'est pourquoi une étude a été menée en 2022 en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), le Parc Naturel Régional (PNR) de la Sainte Baume et le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune afin d'aménager et protéger ce site du flux touristique.

Suite à cette étude, à la fin de l'année 2023 et jusqu'en ce début d'année 2024 un aménagement d'infrastructures en bois (passerelles, clôture de mise en défens...) a été réalisé afin de protéger le milieu.

La réalisation de ces travaux de protection a entraîné un investissement de 58 289 euros.

Par ailleurs, la commune de Nans les Pins a constaté que de nombreux stationnements sauvages et anarchiques se déroulaient lors de la visite de ce site remarquable. Afin de remédier à cette problématique il a alors été acté avec l'ensemble des partenaires (ONF, PNR de la Sainte Baume et commune de Nans les Pins) de travailler sur des signalétiques et équipements adaptés permettant de guider et canaliser ce flux de personnes. L'ensemble de ces équipements seront apposés durant l'année 2024 afin de concilier accueil du public et préservation du site remarquable des sources de l'Huveaune.

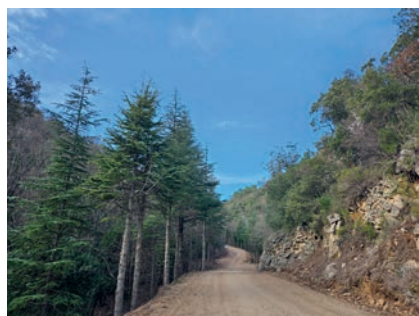
Protéger la Forêt



26 Mai 2023 / 26 Juin 2023 – Ouvrage pour la DFCI intitulé « M152-Picon » sur la commune de Vins sur Caramy, visualisation du rendu « Avant » / « Après » le passage de travaux liés à la DFCI.



05 Octobre 2023 / 29 Décembre 2023 – Ouvrage pour la DFCI intitulé « U9-Agnis Caucadis » sur la commune de Mazaugues, visualisation du rendu « Avant » / « Après » le passage de travaux liés à la DFCI.



20 Décembre 2023 – Aménagement des sources de l'Huveaune, travaux menés par l'ONF.



La Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) pour protéger les personnes et les biens en Provence Verte'

- Afin de pouvoir créer, mettre aux normes des ouvrages dédiés à la DFCI qui maillent l'ensemble du territoire, il est nécessaire d'asseoir juridiquement les emprises de ces linéaires de pistes à travers la mise en place de servitude de passage et d'entretien pour la DFCI.
- En effet, 70 % du foncier forestier en Provence Verte est détenu par des propriétaires privés. Il est donc essentiel de mettre en place chaque année des servitudes pour la DFCI sur les différents ouvrages présents sur le territoire.
- Accompagné par un cabinet de géomètre, l'Agglomération Provence Verte a réalisé durant l'année 2023 le relevé de 58 kilomètres de pistes afin de mettre en place ces servitudes pour la DFCI.
- Le budget investi pour ce travail de relevé a été de 55 059,27 €.

- Une fois ces servitudes établies ou après obtention des autorisations de propriétaires, l'Agglomération Provence Verte procède à la réalisation d'opérations de travaux de génie civil (travaux de terrassement sur les bandes de roulement des pistes), de génie forestier (travaux de débroussaillage et d'abattage), de signalétiques ou d'équipements afin de rendre opérationnel les ouvrages dédiés à la DFCI pour les moyens pompiers.

- L'objectif principal pour l'Agglomération Provence Verte est de permettre aux sapeurs-pompiers d'utiliser le plus de linéaire possible de ces ouvrages dédiés à la DFCI, afin de pouvoir intervenir de façon la plus efficace possible, et limiter toute propagation rapide en cas d'un incendie de forêt sur le territoire.

- Durant l'année 2023, l'Agglomération Provence Verte a procédé à la relance de son marché public de travaux pour la DFCI, a réalisé la remise en état de 6 kilomètres de bande de roulement, l'entretien de 93 hectares de forêt afin de réduire la masse combustible sur les ouvrages dédiés à la DFCI, et supprimer un point bloquant pour le passage des moyens pompiers sur un ouvrage stratégique de la commune de Méounes lès Montrieux.

- Quelques travaux d'entretien ont également été nécessaires sur 3 ouvrages pour la DFCI avec notamment la remise en état d'ornières, des travaux de réparations de crevasses apparentes...
- L'ensemble de ces travaux a nécessité un investissement de 294 166,15€

Gestion des milieux aquatiques - GÉMAPI

Le Service Pluvial/GÉMAPI de l'Agglomération Provence Verte est intégré à la Direction Grand Cycle de l'Eau depuis février 2023. Il regroupe la gestion des Eaux Pluviales Urbaines et la GÉMAPI.

la compétence Eaux Pluviales Urbaines

La compétence « Eaux Pluviales Urbaines », transférée à l'Agglomération Provence Verte au 1er janvier 2020 conformément à la loi NOTRe, est gérée par des conventions de gestion/délégation entre la CAPV et ses 28 communes membres. Suite à un recensement de l'ensemble des ouvrages impactés par les eaux pluviales urbaines réalisé en 2021 et la définition/validation d'outils d'évaluation des coûts du service en termes d'ouvrages concernés, de moyens personnels, d'objectifs techniques et d'incidences financières, une nouvelle convention de délégation incluant notamment des clauses financières pour la réalisation de travaux de fonctionnement et d'investissement a été validée par délibération du conseil communautaire du 30 juin 2023 pour une mise en place au 1er janvier 2024.

la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations

La GÉMAPI peut difficilement se limiter aux frontières administratives. L'Agglomération a souhaité déléguer cette compétence à 4 syndicats qui œuvrent sur une échelle adaptée, le bassin versant. Ils assurent la gouvernance interterritoriale des cours d'eau, coordonnent les actions spécifiques et portent les Programmes d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI).

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG)

Méounes-lès-Montrieux

Participation Agglomération : 31 730 €

Sur la commune de Méounes-lès-Montrieux, des travaux d'entretien ont été réalisés et l'étude pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations a été finalisée (modélisation, cartographies de l'aléa inondation, recensement et caractérisation des enjeux).

Syndicat Mixte de l'Argens -SMA

Bras, Brignoles, Camps-la-Source, Carcès, Châteauvert, Correns, Cotignac, Entrecasteaux, Forcalqueiret, Garéoult, La Celle, La Roquebrussanne, Le Val, Mazaugues, Montfort sur Argens, Nans les Pins, Néoules, Ollières, Rocbaron, Rougiers, Sainte-Anastasie-sur-Issole, Saint-Maximin-la-Sainte Baume, Tourves, Vins sur Caramy.

Participation Agglomération

Fonctionnement : 687 244 €

Investissement : 114 156 €

Les travaux d'entretien et restauration se sont poursuivis sur le Caramy, l'Issole, La Bresque et la Cassole avec le traitement de nombreux désordres (Mazaugues, Tourves, La Celle, Brignoles, Vins, Carcès, Châteauvert, ...) pour un montant 246 450 €. Lauréat de l'appel à projet de l'Agence de l'Eau « Economisons l'eau en Provence verte » pour l'accompagnement de particuliers sur 7 communes, le SMA a assuré entre autres la distribution de kit d'économies d'eau.

EPAGE MENELIK

EPAGE : Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

Pourrières, Pourcieux

Participation Agglomération : 15 000 €

La révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est en cours avec de nombreux ateliers /réunions, notamment de la Commission Locale de l'Eau (CLE).

EPAGE HuCA

(Huveaune- Côtiers- Aigalades) *Plan d'Aups Sainte Baume, Nans les Pins*

Participation Agglomération : 10 000 €

L'élaboration d'un PGRE (plan de gestion de la ressource en eau) est en cours, en lien avec les études stratégiques du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume (dont mesures pour échanges entre eau souterraine et eau de surface sur certains gouffres dont 2 sur Plan d'Aups).

SPANC - Service Public d'Assainissement non collectif

L'Assainissement Non Collectif (ANC) peut se définir comme « tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés au réseau public d'assainissement ».

Dans le langage courant, ainsi que dans certains textes réglementaires, l'Assainissement Non Collectif est encore désigné par les termes « assainissement individuel » ou « assainissement autonome ».

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de l'Agglomération Provence Verte est intégré à la Direction Grand Cycle de l'Eau depuis février 2023. Il est géré en régie sur les 28 communes membres. Il est chargé de :

- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ;
- Contrôler les installations d'Assainissement Non Collectif

Le nombre d'installations d'ANC (en cours de recensement) est estimé à plus de 18 000.

Le service est composé de 8 agents dont 5 techniciens qui œuvrent sur tout le territoire et assurent les prestations de contrôle des installations neuves ou réhabilitées (conception, réalisation) et des installations existantes (périodiques à l'initiative du SPANC ou sur demande d'un tiers).

Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure l'équilibre financier.

Dématérialisation des prises de rendez-vous avec E-SPANC

Depuis le 23 janvier 2023, l'application web de prise de rendez-vous en ligne E-SPANC a été lancée pour les demandes de rendez-vous de contrôle des installations d'assainissement non collectif (pour vente, extension ou contrôle chantier, ...). L'interface web est entièrement gratuite et accessible à partir d'un ordinateur, un smartphone ou une tablette et permet à l'administré de prendre rendez-vous en ligne, 24h/24 et 7j/7 et de choisir entre les différents créneaux de rendez-vous disponibles celui qui lui convient.

En 2023, 949 rendez-vous ont été enregistrés et traités sur E-SPANC

https://e-spanc.caprovenceverte.fr/prise_rdv

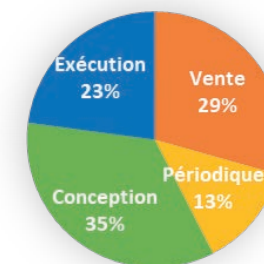


Chiffres clés

en 2023

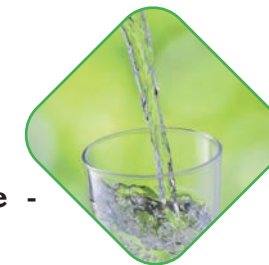
- 376 993 € de redevances facturées
- 2 005 contrôles effectués

REPARTITION PAR TYPE DE CONTRÔLE 2023



■ Vente ■ Périodique ■ Conception ■ Exécution

Eau potable et assainissement collectif



Une Direction Grand Cycle de l'Eau (DGCE) créée pour une préservation environnementale raisonnée

Depuis février 2023, la Direction Eau potable, Assainissement collectif et eaux Pluviales urbaines (DEAP) a évolué en direction Grand Cycle de l'eau. Cette nouvelle direction regroupe les services :

- De l'Assainissement Collectif et de l'Eau Potable (deux techniciens) : SEPAC
- De l'assainissement non collectif (8 agents dont 5 techniciens) : SPANC
- De la GéMAPI et des Eaux Pluviales Urbaines (1 technicien) : Pluvial/GéMAPI

L'Agglomération Provence Verte a décidé de s'organiser en s'appuyant aussi sur les services de proximité existants (conventions de délégation avec les communes, adhésion aux syndicats de bassins versants) et en créant en interne cette cellule technique spécialisée. La Direction est l'unique interlocutrice des partenaires institutionnels tels que l'Agence de l'eau, la DDTM, l'ARS, la DREAL....

Assainissement Collectif et Eau Potable - SEPAC

Une obligation de mutualisation gérée dans un esprit de proximité et d'adaptation aux besoins.

Son organisation varie, en volume et en intervention, en fonction des enjeux structurels, techniques et organisationnels. Ainsi, en 2023, la gestion de ces 2 compétences a été :

- en totalité en régie pour 14 Communes, dont 9 Communes regroupées au sein de la Régie des Eaux de la Provence Verte (REPV) et 5 sous convention de délégation avec la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte (CAPV),
- en Délégation de Service Public (DSP) auprès de Délégués spécialisés (SAUR, SUEZ, VEOLIA) pour 12 Communes et 2 syndicats (11 communes et 2 syndicats sous convention de délégation avec la CAPV et 1 commune en gestion directe de la CAPV),
- pour partie en régie et en DSP, par compétence, pour 2 Communes dont une sous convention de délégation avec la CAPV et l'autre scindée entre REPV en régie et CAPV en gestion directe.

Déficit hydrique

Le déficit hydrique sévère observé depuis 2 ans (2021 et 2022) dans le Sud Est de la France s'est traduit par une sécheresse exceptionnelle dans le département du Var, tant par sa durée que son ampleur. Au regard de cette situation, des mesures préfectorales pour économiser la ressource ont été prises dès février 2023. La totalité des bassins versants a ensuite été placée, jusqu'au 15 décembre 2023, aux différents stades de sécheresse : vigilance, alerte, alerte renforcée et crise. Les vagues successives de chaleur et le déficit pluviométrique ont conduit, courant août, à placer, sur les 153 communes du Var, 96 communes en crise sécheresse, 14 en alerte renforcée et 43 en alerte sécheresse.

L'ensemble du territoire de l'Agglomération Provence Verte a été impacté. Sur plusieurs ressources en eau potable ont été constatées de fortes baisses des niveaux et des débits dans les forages, une augmentation de la turbidité, une mise hors service temporaire d'unité. Aux côtés des Communes sous convention de délégation ou en gestion directe, le SEPAC a participé à ces gestions de crise avec ses partenaires (délégué, ARS, DDTM), à la diffusion de messages d'information en prévention sur son site internet réadapté, à l'assistance des communes ou la gestion en direct de projets de diversification/sécurisation de leur ressource (Ollières, Cotignac, Néoules, Méounes-lès-Montrieux, La Roquebrussanne, Rocbaron, SIAE Ste Baume, Carcès, Pourrières).

Eau potable et assainissement collectif



Remise en service
source Font Pétugue
Méounes-lès-Montrieux
juillet 2023

Campagne affichage
été 2023



Chiffres clés

Les contrats de mandats sont une prescription des conventions de délégation permettant aux communes de conclure des marchés au-delà de 10 000 €.

En 2023,

21 contrats de mandats ont été conclus entre l'Agglomération Provence Verte et 12 communes (amélioration du patrimoine, réduction des eaux claires parasites, sécurisation de l'alimentation en eau potable, schéma directeur).

16 dépôts de subvention auprès de l'Agence de l'Eau/Département/DETR pour 10 communes ont été réalisés (schémas directeurs et travaux sur réseaux/forages/station d'épuration).

265 892 € d'aides ont été encaissées.

Des engagements forts en 2023

- Des schémas directeurs pour une planification de travaux adaptée et raisonnée :
Des schémas directeurs eau potable et assainissement collectif sont en projets (Carcès) ou en cours de réalisation (Le Val, Méounes-lès-Montrieux, Néoules, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Vins-sur-Caramy). Ils permettront l'identification et la planification des travaux d'amélioration.
- Des travaux de réduction des eaux claires parasites (ECP) dans les réseaux d'assainissement collectif :
Les ECP des réseaux d'eaux usées aboutissent à des dysfonctionnements des postes de pompage et, in fine de la station d'épuration par surcharges hydrauliques. Suite aux schémas directeurs, d'importants travaux de renouvellement de canalisations sont effectués sur Bras, Camps-la-Source, Le Val et Méounes-lès-Montrieux.
- Des reconstructions et amélioration de station d'épuration (STEP) :
Organe indispensable au traitement des eaux usées de la zone en assainissement collectif, cet équipement doit être parfois remis aux normes. Certaines installations sont en projet et d'autre en réalisation (Méounes-lès-Montrieux).
- Un suivi des problématiques du Bassin Versant de l'Issole
Le bassin versant de l'Issole est confronté à une forte pression sur la ressource en eau et une importante vulnérabilité au risque pollution. Le SEPAC et le Service Agriculture se sont engagés dans des actions avec les Communes concernées : campagne de suivi qualité de la ressource, étude d'usine de potabilisation, étude de protection des ressources actuelles et prospection de ressources alternatives.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE

Quartier de Paris
174 Route Départementale 554
83170 BRIGNOLES

04 98 05 27 10
contact@caprovenceverte.fr
www.caprovenceverte.fr
www.facebook.com/ProvenceVerteAgglo